

Bretagne, Côtes d'Armor, Saint-Brandan,  
La porte au Souda

# Des indices d'occupation antique au carrefour de voies anciennes

sous la direction de  
**Sandra Sicard**

**Inrap Grand Ouest**

Mai 2017





Bretagne, Côtes d'Armor, Saint-Brandan, La porte au  
Souda

# Des indices d'occupation antique au carrefour de voies anciennes

sous la direction de

**Sandra Sicard**

par

**Richard Delage**  
**Sandra Sicard**

avec la collaboration de

**Philippe Boulinguez**

**Inrap Grand Ouest**

37 rue du Bignon  
CS 67737  
35577 Cesson-Sévigné

Mai 2017

# Sommaire

## Données administratives, techniques et scientifiques

2	Sommaire
6	Fiche signalétique
7	Mots-clefs des thesaurus
8	Intervenants
10	Notice scientifique
10	Etat du site
11	Localisation de l'opération
12	Arrêté de prescription
21	Projet d'intervention
23	Arrêté de désignation
24	Cadastre

## Résultats

29	<b>1 Le cadre de l'Opération</b>
29	<b>1.1 Circonstances de l'intervention</b>
29	<b>1.2 Cadre géographique et topographique général</b>
30	<b>1.3 Contexte géologique</b>
30	<b>1.4 Contexte archéologique</b>
34	<b>1.5 Stratégie et méthodes mises en oeuvre</b>
37	<b>2 Des vestiges très denses</b>
37	<b>2.1 Description générale</b>
37	<b>2.2 Description par tranchée</b>
37	2.2.1 La tranchée 1
40	2.2.2 La tranchée 2
42	2.2.3 La tranchée 3
44	2.2.4 La tranchée 4
45	2.2.5 Les tranchées 5 et 9
47	2.2.6 La tranchée 6
48	2.2.7 La tranchée 7
50	2.2.8 La tranchée 8
51	<b>2.3 Etude du mobilier céramique et des terres cuites, Richard Delage</b>
51	2.3.1 Références typologiques utilisées
51	2.3.2 Dénomination des formes de céramique commune
51	2.3.3 Abréviations utilisées

52	2.3.4 Les catégories de céramique gallo-romaine
53	2.3.5 Etude des contextes

63	<b>3 Synthèse</b>
----	-------------------

64	<b>4 Conclusion</b>
----	---------------------

65	<b>Bibliographie</b>
----	----------------------

65	<b>Liste des illustrations</b>
----	--------------------------------

## Inventaire

68	<b>Inventaire des faits</b>
----	-----------------------------

70	<b>Inventaire du mobilier céramique</b>
----	---

71	<b>Inventaire des autres mobiliers en terre cuite</b>
----	---

71	<b>Inventaire du mobilier lithique</b>
----	--

72	<b>Inventaire du mobilier en verre</b>
----	--

72	<b>Inventaire du métal ferreux</b>
----	------------------------------------

72	<b>Inventaire du mobilier métallurgique</b>
----	---





**I. Données  
administratives,  
techniques  
et scientifiques**

# Fiche signalétique

## Localisation

Région  
Bretagne

Département  
Côtes d'Armor

Commune  
Saint-Brandan

Adresse ou lieu-dit  
La porte au Souda

## Codes

code INSEE  
22277

Numéro de dossier Patriarche  
—

Numéro de l'entité archéologique  
— 22 277 0006

## Coordonnées géographiques et altimétriques selon le système national de référence

x(L93): 267 731  
y(L93): 6 828 514  
z(L93): 157.50m NGF

## Références cadastrales

Commune  
Saint-Brandan

Année

Section(s) et parcelle(s)  
ZB, 122p, 123

## Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement

**Propriétaire du terrain**  
Mme Marie-Pierre Oger

## Références de l'opération

Numéro de l'arrêté de prescription  
2016-320

Numéro de l'arrêté de désignation  
du responsable  
2017-045

Référence du projet Inrap  
D 116 994

**Maître d'ouvrage des travaux  
d'aménagement**  
**Mme Oger**

**Nature de l'aménagement**  
Constructions de maisons  
individuelles

**Opérateur d'archéologie**  
Inrap Grand-Ouest

**Responsable scientifique de  
l'opération**  
Sandra Sicard, Inrap

## Organisme de rattachement

Inrap Grand Ouest  
37, rue du Bignon  
35 577 Cesson-Sévigné cedex  
grand-ouest@inrap.fr  
Tél : 02 23 36 00 40  
Fax : 02 23 36 00 50 coordination

## Dates d'intervention sur le terrain

diagnostic  
du 06/03/2017 au 10/03/2017

post-fouille  
Mai 2017

## Surface sondée

## Emprise diagnostic

Emprise prescrite  
5638 m<sup>2</sup>

Emprise diagnostiquée  
673m<sup>2</sup>  
Ratio  
11,9%



# Mots-clefs des thesaurus

## Chronologie

- Paléolithique**
  - Inférieur
  - Moyen
  - Supérieur
  - Mésolithique
- Néolithique**
  - Ancien
  - Moyen
  - Récent
- Chalcolithique**
- Protohistoire**
- Âge du Bronze**
  - Ancien
  - Moyen
  - Récent
- Âge du Fer**
  - Hallstatt (premier Âge du Fer)
  - La Tène (second Âge du Fer)
- Antiquité romaine (gallo-romain)**
  - République romaine
  - Empire romain
    - Haut-Empire (jusqu'en 284)
    - Bas-Empire (de 285 à 476)
- Epoque médiévale**
  - haut Moyen Âge
  - Moyen Âge
  - bas Moyen Âge
- Temps modernes**
- Epoque contemporaine**
  - Ere industrielle

## Sujets et thèmes

- Edifice public
- Edifice religieux
- Edifice militaire
- Bâtiment
- Structure funéraire
- Voirie
- Hydraulique
- Habitat rural
- Villa*
- Bâtiment agricole
- Structure agraire
- Urbanisme
- Maison
- Structure urbaine
- Four
- Fosse
- Fosse parcellaire
- Sépulture
- Grotte
- Abri
- Mégalithe
- Artisanat
- Argile : atelier
- Atelier
- ...

## Mobilier

- nb
- Industrie lithique
  - Industrie osseuse
  - Céramique
  - Restes
  - Végétaux
  - Faune
  - Flore
  - Objet métallique
  - Arme
  - Outil
  - Parure
  - Habillement
  - Trésor
  - Monnaie
  - Verre
  - Mosaïque
  - Peinture
  - Sculpture
  - Inscription
  - Stèles

## Etudes annexes

- Géologique
- Datation
- Paléontologie
- Zoologie
- Botanique
- Palynologie
- Macrorestes
- An. de céramique
- An. de métaux
- Aca. des données
- Numismatique
- Conservation
- Restauration
-

# Intervenants

## Intervenants scientifiques

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Yves Menez, SRA	Conservateur régional	Prescription et contrôle scientifique
, SRA	Ingénieur d'étude	Contrôle scientifique
Michel-Alain Baillieu, Inrap	Adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Céline Bélanger, Inrap	Responsable d'Opération	Responsable scientifique

## Intervenants administratifs

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Yves Menez, SRA	Conservateur régional	Prescription et contrôle scientifique
Jean-Yves Tinevez, SRA	Ingénieur d'étude	Contrôle scientifique
Claude Le Potier, Inrap	Directeur interrégional GO	Mise en place et suivi de l'opération
Arnaud Dumas, Inrap	Administrateur	Mise en place et suivi de l'opération
Michel-Alain Baillieu, Inrap	Adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Thomas Arnoux, Inrap	Assistant AST	Mise en place et suivi de l'opération
Christelle Picault, Inrap	Assistante opérationnelle	Mise en place et suivi de l'opération
Frédéric Champagne, Inrap	Logisticien	Mise en place et suivi de l'opération
Isabelle Giron-Audeoud, Inrap	Ingénieur sécurité	Mise en place et suivi de l'opération
Olivier Laurent, Inrap	Gestionnaire de centre	Mise en place et suivi de l'opération

## Intervenants technique

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Entreprise Beaussire	Entreprise de terrassement	Ouverture des tranchées de sondages

## Équipe de fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Sandra Sicard, Inrap	Responsable d'opération	Réalisation de l'opération
Anne-Louise Hamon, Inrap	Travaux de terrain	Technicien
Vincent Pommier, Philippe Boulinguez, Inrap	Topographe	Relevés et plans

## Équipe de post-fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Sandra Sicard, Inrap	Responsable d'opération	Responsable scientifique
Richard Delage, Inrap	Céramologue	Étude du mobilier céramique antique

## Notice scientifique

## Etat du site

Les données recueillies sur le diagnostic de Saint-Brandan sont abondantes et homogènes. Elles mettent en évidence une occupation matérialisée par la présence d'au moins un axe de circulation antique situé dans la partie sud de la parcelle et orienté nord-ouest/sud-est. Un autre axe de circulation est envisagé dans la partie nord mais sa mise en place au cours de la période antique reste à vérifier. Le tracé d'un des fossés qui le compose se trouve en effet sur le cadastre napoléonien et les éléments de datation antiques retrouvés dans les quatre tranchées où il passe sont peu nombreux puisque seul le sondage dans F14 de la tranchée 3 a livré quelques tessons antiques. Enfin, dans l'empierrement installé en surface de ce chemin, dans la tranchée 6, le mobilier céramique mis au jour est moderne.

La présence d'un axe de circulation antique au sud, et éventuellement d'un second au nord n'est guère étonnante puisque l'emprise du diagnostic est située à un carrefour de voies anciennes, entre l'importante voie Carhaix/Corseul et la voie secondaire Saint-Brandan/Plélo. Il est donc probable que ces axes de circulation sont des chemins d'accès vers ces dernières.

D'autres structures attestent d'une occupation plus sédentaire des lieux comme la mise au jour de la façade orientale d'un enclos avec un probable système d'entrée de type porche. Cet enclos est constitué par un fossé de taille relativement modeste et offre un mobilier céramique attribuable à la fin du I<sup>er</sup> siècle de notre ère. Préalablement repéré en photo aérienne, sa position spatiale a pu être précisée par les données du diagnostic puisqu'il existait un décalage d'environ 25m vers l'est entre le redressement de la photo et la réalité sur le terrain.

L'angle d'un fossé découvert dans la tranchée 6 suggère l'existence d'un second enclos qui se développerait dans le nord-ouest de l'emprise.

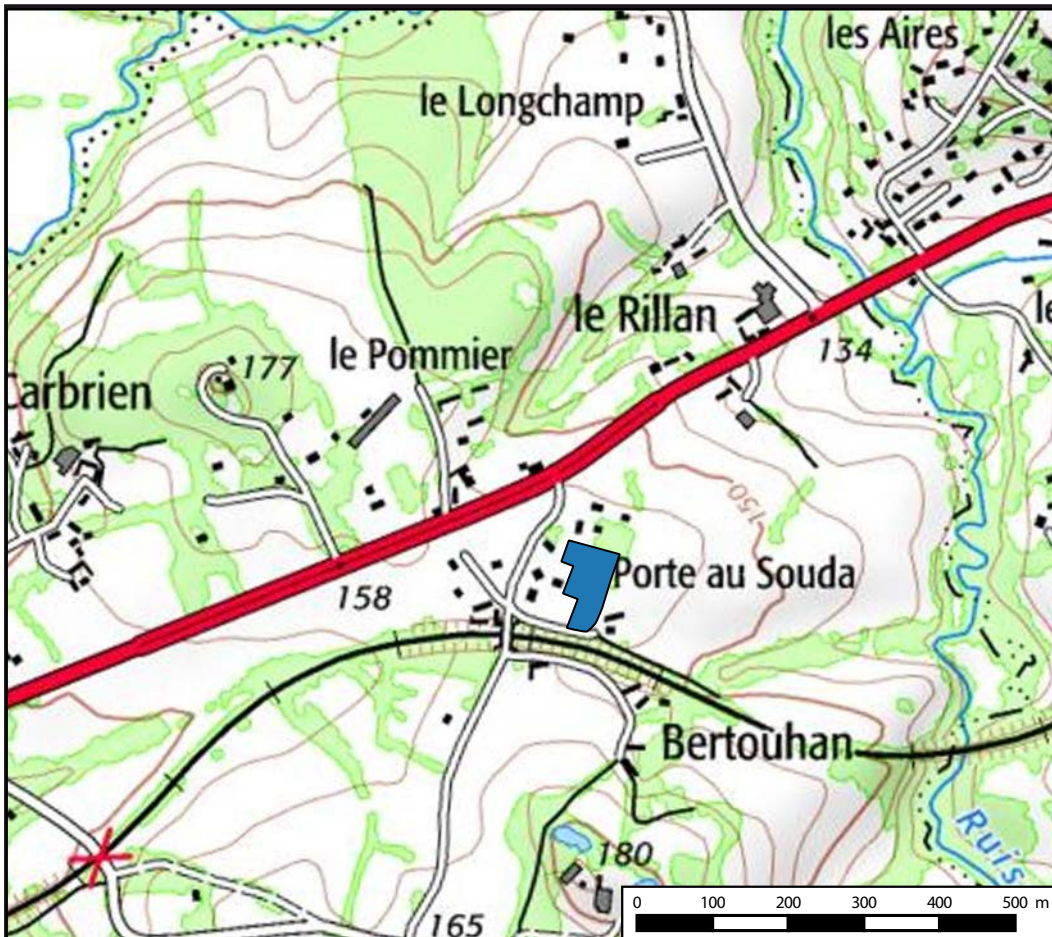
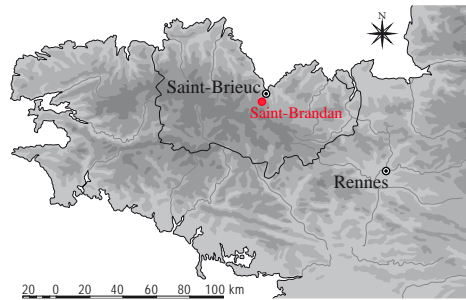
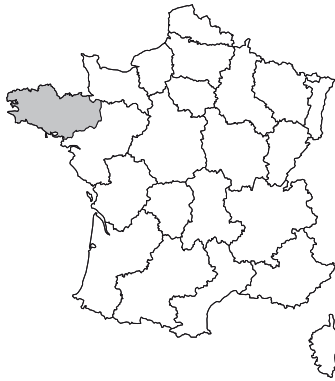
Enfin, la présence d'un puits et de plusieurs trous de poteaux et fosses dans les tranchées 1 à 4 permettent de supposer l'existence d'autres structures d'habitat, sans qu'aucun plan de bâtiment n'ait cependant été reconnu.

Le mobilier archéologique est varié, comprenant de la céramique, des éléments en terre cuite, plusieurs clous, de nombreuses scories de forges et quelques outils indéterminés, plaques et clous en fer. Les tuiles correspondent à des rejets, elles portent des traces d'utilisation et on note une grande fragmentation, une absence des briques et presque pas d'imbres.

La céramique montre des indices d'occupation entre le I<sup>er</sup> et le III<sup>e</sup> siècle de notre ère, les structures les plus récentes se trouvant dans la partie sud de l'emprise, à l'exception du possible axe de circulation au nord qui a livré du mobilier indiquant un fonctionnement depuis le I<sup>er</sup> siècle de notre ère jusqu'à la période moderne. Enfin, dans les tranchées 2 et 3, même si aucune forme entière n'a pu être identifiée, quelques tessons constituent un bruit de fond protohistorique.

A l'issue de l'opération, toutes les tranchées ont été rebouchées.

# Localisation de l'opération



 Emprise du diagnostic

# Arrêté de prescription



## PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE

### ARRETE n° 2016-320 portant prescription de diagnostic archéologique

le Préfet de la région de Bretagne,  
Préfet d'Ille-et-Vilaine,

COURRIER REÇU LE  
24 OCT. 2016  
SBU  
Monsieur GO

VU le code du patrimoine, notamment son livre V ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2016 S.G.A.R./DRAC/DSG en date du 17 mai 2016 portant délégation de signature à M. Jean-Loup LECOQ, directeur régional des affaires culturelles de Bretagne,

VU l'arrêté préfectoral n° 2016 S.G.A.R./DRAC/DSG du 23 mai 2016 portant subdélégation de signature,

VU, la demande de permis d'aménager n° PA 022 277 16 Q0001 de Madame Marie-Pierre Auger pour un terrain situé au lieu-dit La Porte du Souda, commune de Saint-Brandan, reçue le 30 septembre 2016 par la direction régionale des affaires culturelles de Bretagne, service régional de l'archéologie ;

**CONSIDERANT** que, en raison de leur localisation, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique ; en effet, le projet est localisé dans un secteur caractérisé par une forte densité de sites archéologiques connus ;

**CONSIDERANT** qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

### ARRETE

**Article 1<sup>er</sup>** : un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrage ou travaux susvisés, sis en :

Région : Bretagne  
Département : Côtes d'Armor  
Commune : SAINT-BRANDAN  
Lieu-dit : La Porte au Souda  
Cadastre : section : ZB parcelles : 122, 123.

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

**Article 2 :** Le diagnostic sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'opérateur d'archéologie préventive retenu. Les conditions de sa réalisation seront fixées contractuellement en application des articles R. 523-30 à R. 523-38 du Code du patrimoine susvisé.

Il sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par cet opérateur sur la base des prescriptions annexées au présent arrêté.

**Article 3 :** Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic est conservé par l'opérateur d'archéologie préventive retenu le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder cinq ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic.

L'inventaire de ce mobilier, transmis avec le rapport de diagnostic, sera communiqué par le service régional de l'archéologie, au propriétaire du terrain afin que, le cas échéant, celui-ci puisse faire valoir ses droits. L'exercice de ces droits appartient à la personne physique ou morale propriétaire à la date de début de l'intervention archéologique du terrain visé à l'article 1<sup>er</sup>.

**Article 4 :** Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Madame Marie-Pierre Auger, La Porte au Souda, 22800 Saint-Brandan, Saint-Brieuc Agglomération, Service ADS, 3 place de la Résistance, BP 4403, 22044 Saint-Brieuc Cedex 2 et au directeur interrégional de l'Institut national de recherches archéologiques préventives.

Fait à Rennes, le 12 octobre 2016

pour le Préfet de région,  
pour le directeur régional des affaires culturelles  
par délégation,

P.O.

6

Yves Menez  
Conservateur régional de l'archéologie

destinataires : Madame Marie-Pierre Auger  
Saint-Brieuc Agglomération  
INRAP

copie à : mairie de Saint-Brandan  
Préfecture des Côtes d'Armor

**PREFECTURE DE LA REGION DE BRETAGNE****Prescriptions de diagnostic archéologique  
annexées à l'arrêté préfectoral numéro 2016-320****le Préfet de la région de Bretagne,  
Préfet d'Ille-et-Vilaine,**

région :	Bretagne		
département :	Côtes d'Armor		
commune :	SAINT-BRANDAN		
lieu-dit :	La Porte au Souda		
cadastre : section :	ZB	parcelles :	122, 123
propriétaire :			
pétitionnaire:	Madame Marie-Pierre Auger, La Porte au Souda, 22800 Saint-Brandan.		

***Emprise du diagnostic archéologique : 5638 m<sup>2</sup>*****Principes méthodologiques**

Les principes adaptés aux diagnostics archéologiques en milieu rural devront être mis en œuvre: série de tranchées/ sondages au godet lisse mécanique jusqu'au niveau de conservation des vestiges et ouverture de fenêtres de décapage si nécessaire dans les zones à forte densité de vestiges. Sondages d'évaluation non-destructeurs du potentiel des vestiges mis au jour. Tout élément permettant d'apprécier l'intérêt scientifique des vestiges archéologiques mis au jour (nature des structures, étendue du site, chronologie, recoupements et phasages éventuels, mobilier datant, etc...) devra être mentionné et explicité dans le rapport de diagnostic soumis à l'examen de la Commission Interrégionale de la Recherche archéologique (CIRA).

Le rapport de diagnostic devra être remis au format A4 papier, documents pliés inclus, en 5 exemplaires et une version en format pdf destinée à un versement dans la bibliothèque numérique de la D.R.A.C. Bretagne et consultable en ligne, ainsi qu'un plan d'emprise de l'opération de diagnostic figurant les zones ouvertes (sondages, fenêtres, zones éventuellement décapées) et les structures mises au jour, en format shape.

**Objectifs**

Le projet de lotissement d'une emprise de 0,5 ha est localisé en bord de plateau dominant la haute vallée du Gouët, particulièrement favorable aux implantations humaines et caractérisé par un contexte archéologique sensible. Ainsi, le projet est localisé sur l'emprise d'un enclos fossoyé enregistré sous le n° 22 277 0006 et en bordure d'un carrefour de voies anciennes enregistrées au Rillan sous les n° 22 277 0017 et 0021. Par ailleurs, une statue antique avait été mise au jour dans ce secteur il y a quelques années.



En raison de ce contexte à forte occupation protohistorique et antique, l'évaluation archéologique de l'assiette du projet d'aménagement s'avère nécessaire.

Le Service Régional de l'Archéologie devra être informé du démarrage du chantier de diagnostic ainsi que des découvertes significatives.

Les sondages, non destructeurs pour les vestiges maçonnés, comme les fenêtres complémentaires, seront replacés sur un plan général et devront faire l'objet de relevés comportant les altitudes des ouvertures et des fonds de fouilles, ainsi que des coupes stratigraphiques (avec cotes altimétriques) et des photographies.

Des sondages manuels seront réalisés dans les structures rencontrées. Les vestiges feront l'objet de relevés (dessins, photographies) et devront être replacés sur le plan général.

L'objectif de cette phase de diagnostic est de repérer et d'évaluer au mieux l'intérêt scientifique des éventuels vestiges existant sur ce secteur afin de pouvoir estimer les moyens à mettre en œuvre pour les étudier en cas de menace sur leur préservation.

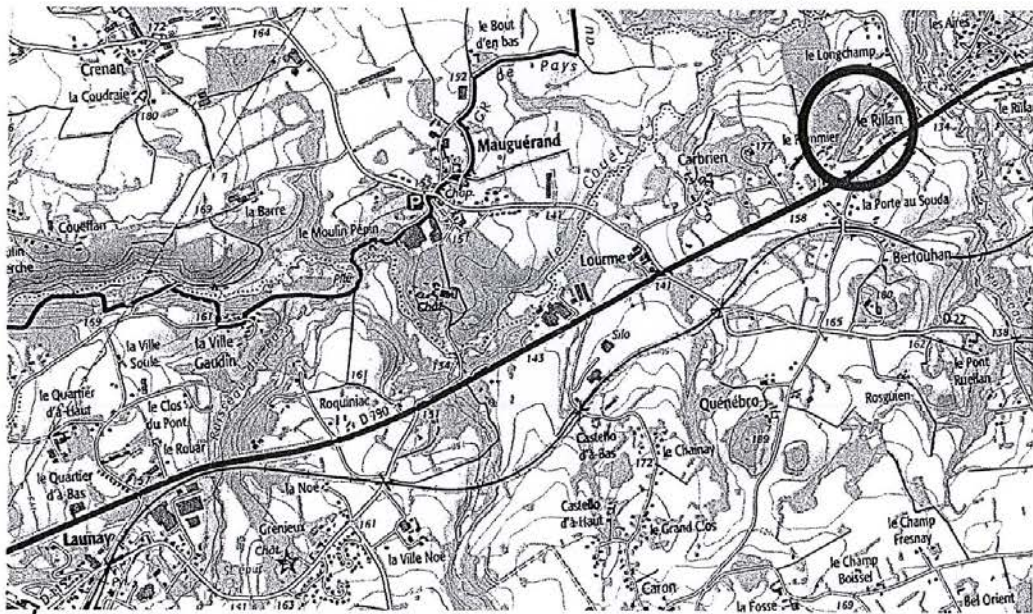
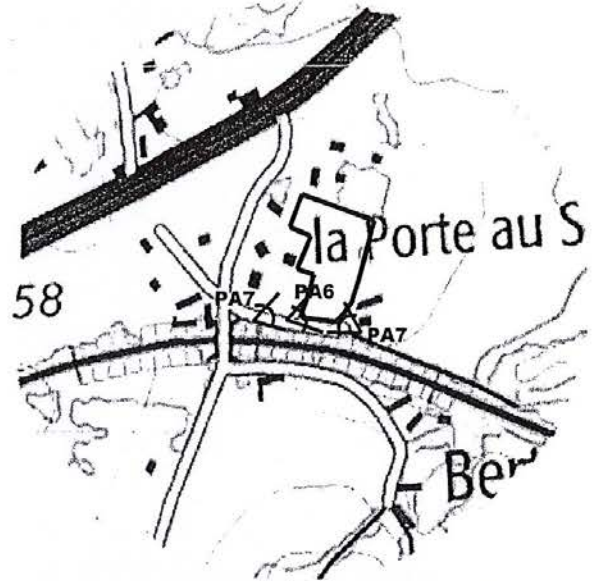
Fait à Rennes, le 12 octobre 2016



pour le Préfet de région,  
pour le directeur régional des affaires culturelles  
par délégation,

P.O.

G.V.

Yves Menez  
Conservateur régional de l'archéologie



-  Prises de vues photographiques (PA6 et PA7)
-  Zone d'étude

Vu pour être annexé  
à l'arrêté n° 2016-320



QT0990

Dossier de Permis d'aménager / Commune de SAINT BRANDAN  
1. Situation du terrain

Août 2016

### a/ Situation

Le projet se situe au Lieu-dit « La Porte au Souda ».

Le projet porte sur les parcelles cadastrées section ZB numéros 122p et 123 pour une superficie d'environ 5638m<sup>2</sup>, situées en zone UH du PLU de la Commune de SAINT-BRANDAN.

L'aménagement de la présente zone permettra de « clore » l'urbanisation de cette zone.

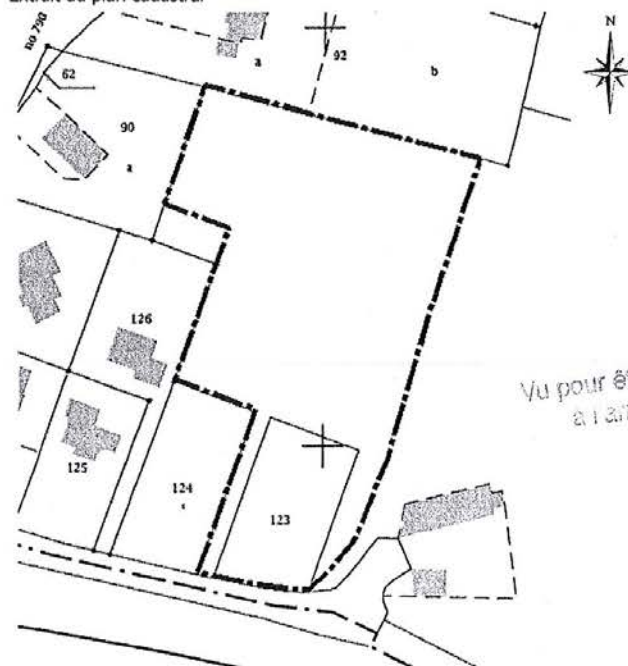
### b/ Topographie

La topographie du site est marquée par une légère déclivité orientée Ouest-Est d'environ 2%.

Un profil du terrain permettant d'appréhender au mieux cette topographie est reporté ci-après.

### c/ Contexte foncier

Extrait du plan cadastral



Le secteur objet du présent permis d'aménager porte sur les parcelles cadastrées :

- > Section ZB – Numéros 122p et 123 pour une superficie de 56a 38ca.



QT0990

SAINT-BRANDAN LOTISSEMENT «OGER» PROPRIETE OGER  
Dossier de permis d'aménager / Projet architectural,  
paysager et environnemental ZONE UH  
Notice

Document  
intermédiaire

AOUT 2016



## PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE

Rennes, le 12 octobre 2016

Direction régionale  
des affaires culturelles  
de Bretagne

Service régional  
de l'archéologie

Affaire suivie par  
Jean-Yves TINEVEZ  
Poste : 02 99 84.59.00  
jean-yves.tinevez@culture.fr

COURRIER REÇU LE

24 OCT 2016  
5327  
RECEVÉES 02/16

Le directeur régional des affaires culturelles

à

Monsieur le Directeur interrégional  
INRAP Grand-Ouest  
37 rue du Bignon  
CS 67737  
35577 CESSON SEVIGNE cedex

**Objet :** prescription de diagnostic archéologique  
Saint-Brandan (22)  
**Ref :** arrêté n° 2016-320  
**PJ :** 1 copie arrêté

J'ai l'honneur de vous notifier l'arrêté ci-joint portant prescription de diagnostic archéologique. Ce texte est établi conformément à la loi 2001-44 du 17 janvier 2001 modifiée, relative à l'archéologie préventive et au décret 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive.

Les coordonnées du maître d'ouvrage de l'opération sont :

Madame Marie-Pierre AUGER  
La Porte au Souda  
22800 Saint-Brandan.

Sauf refus motivé de votre part ou du responsable désigné pour cette opération, le rapport final d'opération, au format pdf, sera remis et versé en ligne, le cas échéant après validation par la CIRA, dans la bibliothèque numérique de la DRAC Bretagne et consultable.

pour le Préfet de région,  
pour le directeur régional des affaires culturelles  
par délégation,

P.O.

Yves Menez  
Conservateur régional de l'archéologie



# Projet d'intervention

## Le Directeur-adjoint scientifique et technique

Réf : MB/TA/2017/157

Affaire suivie par :  
Michel-Alain Baillieu  
Directeur-adjoint scientifique et technique

Tél. : 02 23 36 00 40  
Fax : 02 23 36 00 50  
Mail : michel-alain.baillieu@inrap.fr

LRAR n° 1A13221827288

**Objet** : projet de diagnostic de l'opération dénommée  
« SAINT-BRANDAN (22), LA PORTE AU SOUDA »

**Opération** : D116994 – Arrêté n° 2016-320


Monsieur le préfet de la région Bretagne  
Direction régionale des affaires culturelles  
Service régional de l'archéologie  
A l'attention du Conservateur régional de  
l'Archéologie  
Avenue du Professeur Charles Foulon  
35700 Rennes

Cesson-Sevigné, le 20/01/17

Conformément à l'article R. 523-30 du code du patrimoine, je vous transmets en recommandé avec demande d'accusé de réception le projet de diagnostic rédigé par l'Institut national de recherches archéologiques préventives, indiquant les modalités de la mise en œuvre de votre prescription notifiée le 24 octobre 2016 portant sur le diagnostic dénommé « SAINT-BRANDAN (22), LA PORTE AU SOUDA » sur la commune de Saint-Brandan dont la réalisation a été attribuée à l'Inrap.

Mes services (Monsieur Michel-Alain Baillieu tél 02 23 36 00 40) sont à votre disposition pour tous renseignements complémentaires dont vous pourriez avoir besoin pour étudier ce dossier.

Michel BAILLIEU



P.J. : projet de diagnostic

**Diagnostic archéologique D116994**  
**SAINT-BRANDAN (22), LA PORTE AU SOUDA**

## Projet scientifique d'intervention

### 1.- Identification administrative de l'opération

Région	Bretagne	Département	Côtes-d'Armor		
Commune	Saint-Brandan				
Lieu-dit	LA PORTE AU SOUDA				
Cadastre	Saint-Brandan : ZB 122, 123				

Prescription	N° Arrêté	Réception	Surface	Attribution	Envoi projet
Initiale	2016-320	24-10-2016	5638 m <sup>2</sup>	-	06/01/17
Modification					

Contexte actuel	Rural	Contexte particulier	
Nature archéologique	Non stratifié		

### 2.- Problématique scientifique

Conformément à l'arrêté de prescription n°2016-320 objet du diagnostic consiste à reconnaître l'existence et l'état de conservation des vestiges archéologiques. Cette étude doit permettre de rassembler tous les éléments techniques et scientifiques permettant l'élaboration d'un éventuel projet de fouille préventive.

- **Responsable d'opération pressenti :**

A définir ultérieurement

### 3.- Contraintes techniques

Les contraintes techniques seront déterminées ultérieurement après contact avec l'aménageur.

### 4.- Méthodes et techniques envisagées

Le diagnostic consistera dans la réalisation de tranchées de sondage d'environ 20m de long disposées en quinconce et régulièrement réparties sur l'ensemble du projet. La surface sondée devra couvrir au moins 7% de l'emprise affectée par les travaux. Des fenêtres de décapage plus larges pourront être implantées afin d'évaluer plus finement l'état de conservation des vestiges. Un nettoyage manuel et le cas échéant, une fouille par échantillonnage seront réalisés sur les vestiges les plus significatifs du site afin de caractériser la nature et la chronologie des différentes entités archéologiques.

## 5.- Volume des moyens prévus

### • Tranche Ferme

Moyens humains	Terrain	Etude	Moyens mécaniques	Ouverture	Rebouchage
Responsable Opération	3 jours	1 jour	Tracto-pelle	1 jour	1 jour
Technicien	2 jours				

### • Tranche Provisionnelle

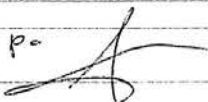
Moyens humains	Terrain	Etude	Moyens mécaniques	Ouverture	Rebouchage
Responsable Opération	4 jours	4 jours	Tracto-pelle	2 jours	1 jour
Technicien	4 jours	1 jour			
Dessinateur Spécialiste (Céramique et lithique)		4 jours			
		5 jours			
Topographe	1 jour	1 jour			

## 6.- Durée de réalisation et calendrier prévisionnel

Terrain	Etude	Calendrier prévu pour la phase terrain
6 jours	5 jours	Mars 2017

## 7.- Observations complémentaires

### Le Directeur-adjoint Scientifique et Technique

Nom du DAST
Michel-Alain Baillieu 



# Arrêté de désignation



COURRIER  
878  
13 FEV. 2017  
MINRAP 60

## PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE

### Arrêté n° 2017-045 portant désignation du responsable scientifique de l'opération d'archéologie préventive prescrite par arrêté n° 2016-320

le Préfet de la région de Bretagne,  
Préfet d'Ille-et-Vilaine,

VU le code du patrimoine, notamment son livre V - articles R 522-1 et R 523-22;

VU l'arrêté préfectoral n° 2016 S.G.A.R./DRAC/DSG en date du 17 octobre 2016 portant délégation de signature à M. Michel ROUSSEL, directeur régional des affaires culturelles de Bretagne,

VU l'arrêté préfectoral n° 2016 S.G.A.R./DRAC/DSG du 2 novembre 2016 portant subdélégation de signature,

VU l'arrêté n° 2016-320 du 12 octobre 2016 portant prescription d'un diagnostic archéologique à réaliser à Saint-Brandan, La Porte au Souda (22) ;

CONSIDERANT que le responsable d'opération n'a pas été désigné par l'arrêté susvisé ;

### ARRETE

**Article 1<sup>er</sup>** : Madame Sandra SICARD Institut national de recherches archéologiques préventives - est désigné(e) responsable scientifique du diagnostic prescrit(e) par l'arrêté susvisé.

**Article 2** : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au directeur de l'INRAP et à la mairie de Saint-Brandan

Fait à Rennes, le 7 février 2017

pour le Préfet de région,  
pour le directeur régional des affaires culturelles  
par délégation,

Yves Menez  
Conservateur régional de l'archéologie

destinataires : INRAP  
~~Sicard~~  
copie à : mairie de Saint-Brandan







## II. Résultats



# 1. Le cadre de l'opération

## 1.1 Circonstance de l'opération

Préalablement à la réalisation de constructions individuelles sur une surface de 5638m<sup>2</sup>, au lieu-dit La Porte au Souda sur la commune de Saint-Brandan en Côtes d'Armor, un diagnostic a été prescrit par le service régional de l'archéologie. Le projet s'inscrit dans une zone riche en vestiges antiques et sur laquelle un indice d'enclos a été détecté en photo aérienne. L'objectif était donc d'identifier et de circonscrire d'éventuels vestiges sur une zone topographique favorable à l'implantation humaine et où sont recensés plusieurs axes de circulation protohistoriques et antiques.

## 1.2 Cadre géographique et topographique général

Situé dans le département des Côtes d'Armor, le projet est localisé au nord de la commune Saint-Brandan, à une quinzaine de kilomètres au sud-ouest de Saint-Brieuc, au lieu-dit « La Porte au Souda ». Il est implanté sur un relief culminant à 157m NGE, correspondant à un rebord de plateau qui s'incline en pente assez forte vers le ruisseau de Saint-Germain dont la vallée orientée nord-sud se trouve à environ 500m au nord-est.

L'emprise elle-même est marquée par un très faible relief, une très légère pente orientée vers le nord-est (fig 1).

Le paysage actuel est ouvert, mais quelques haies bocagères subsistent.



**Fig. 1** Vue générale de l'emprise du diagnostic vers le sud © Inrap



Fig. 2 Log ouest, Tr 2 © Inrap

### 1.3 Contexte géologique

Le substrat local est granitique. D'après la carte géologique (BRGM, feuille de Saint-Brieuc, 1/50 000<sup>e</sup>), il s'agit de granites à Biotite contenant plus ou moins de muscovite (fig. 3).

Localement, ce granite est surmonté par un limon gris foncé très arénacé d'une vingtaine de cm d'épaisseur.

Ces limons sont coiffés par une terre végétale dont l'épaisseur ne dépasse pas 0.10 m

Les tranchées font en moyenne 0.40 m de profondeur jusqu'à l'apparition des structures (fig. 2).

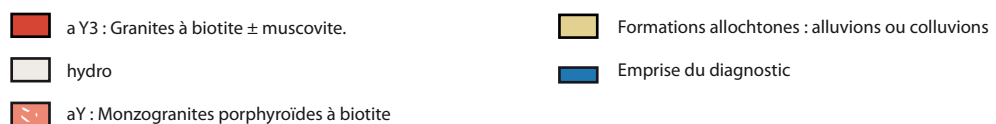
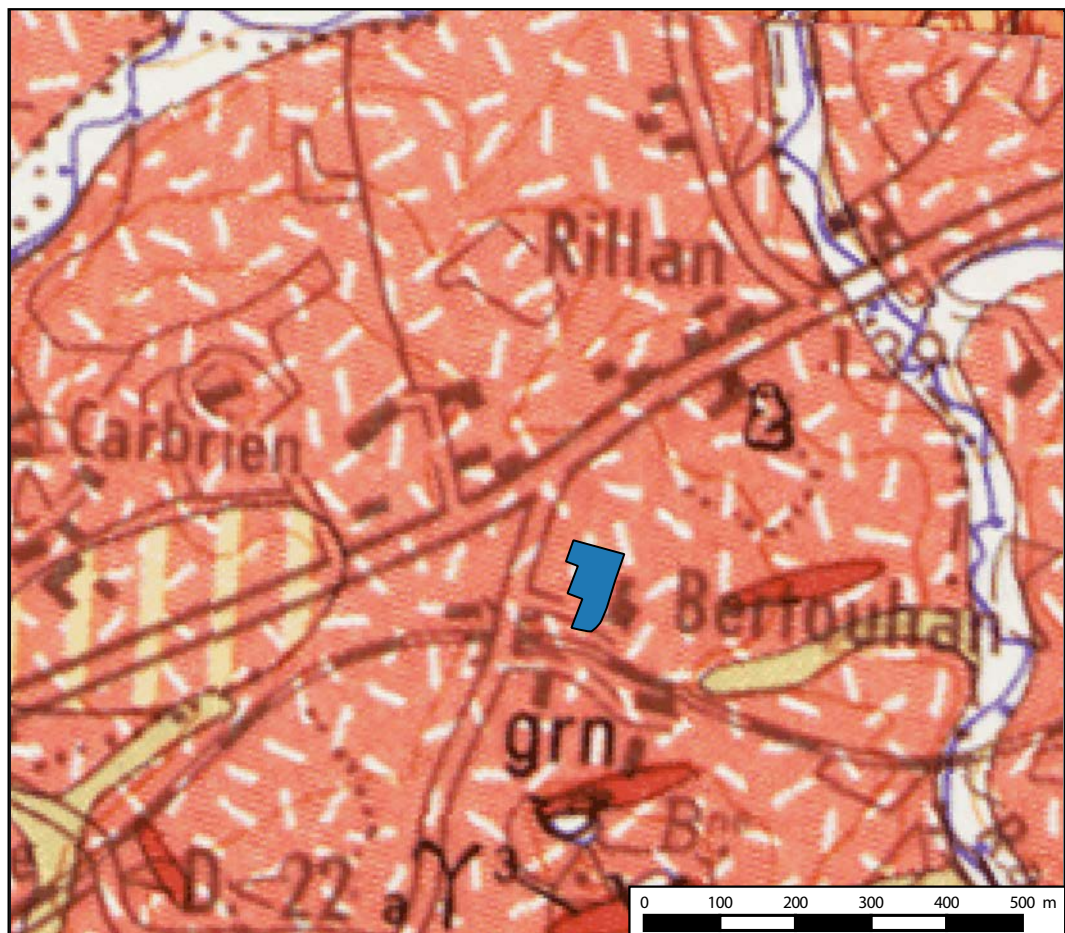


Fig. 3 : Extrait de la carte géologique de Saint-Brieuc au 1/50 000<sup>e</sup> © BRGM.fr

### 1.4 Contexte archéologique

Le patrimoine archéologique recensé autour de l'emprise est riche (fig. 5).

Le projet est localisé sur l'emprise d'un enclos fossoyé enregistré à la carte archéologique sous le n° 22 277 0006 et en bordure d'un carrefour de voies anciennes enregistrées au Rillan sous les n° 22 277 0017 et 0021 (fig. 6).

Par ailleurs, une statue antique représentant un dieu au maillet, de 1.65m de haut mise au jour au XVIII<sup>e</sup> siècle dans la parcelle immédiatement au nord de notre emprise, est conservée depuis dans la cour de la ferme du Rillan (fig. 4). L'enclos repéré en photo aérienne par M. Gautier en 1995 et





**Fig. 4** Statue du dieu au maillet prise en photo dans la cour de la ferme au Rillan  
© Inrap

situé sur l'emprise du diagnostic, mesure 80m de large par au moins 110m de long. La superposition de son tracé théorique avec les éléments mis au jour lors du diagnostic ne sont cependant pas concordants, montrant un décalage du tracé d'une vingtaine de mètres vers le sud ainsi qu'une orientation de la façade légèrement discordante (fig. 7).

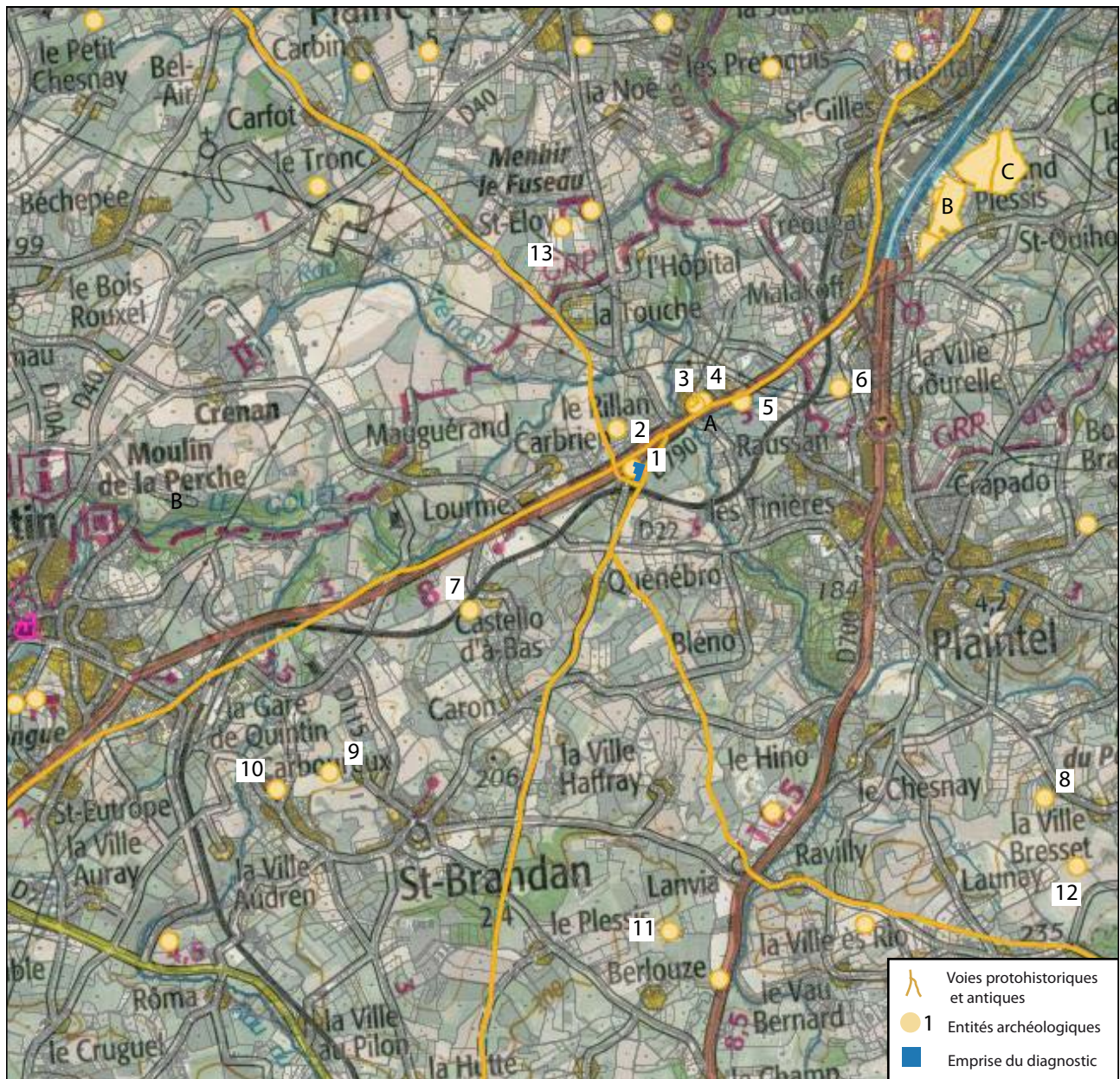
La carte archéologique de la Gaule pour les Côtes d'Armor nous apprend qu'un *vicus*, le *vicus* de Rillan s'étendait de part et d'autre de la vallée de Saint-Germain, sur 300m de long, le long de la voie Corseul/Carhaix, en territoire Coriosolites mais près de la frontière avec les Osismes, frontière matérialisée au nord par le ruisseau du Gouët. Le tracé de cette voie correspond grossièrement au tracé actuel de la route départementale 790. Des sondages réalisés par J.P. Bardel en 1970 et 1976 ont apporté de nombreuses données à la connaissance de ce *vicus*. Ainsi, l'auteur décrit-il l'ensemble : « La prospection de surface montre que l'ensemble du site couvre une surface d'environ 50ha autour du gué du ruisseau de Saint-Germain, sur la voie antique Carhaix-Alet. L'importante statue du dieu au maillet et le dallage de la voie antique laissent prévoir la présence d'une importante station gallo-romaine. Les fouilles de 1970 et 1976 ont confirmé cette hypothèse. Nous sommes ici en présence vraisemblablement d'un *vicus* qui a du faire suite à un établissement gaulois. Les types de structures mis au jour correspondent à des constructions en pisé et torchis, et en pierres assemblées à la chaux.

Les structures de pisé et torchis sont toutes précoces (à partir de Néron) et sont situées dans le bas de la pente près de la ferme du Rillan. Les constructions plus récentes sont situées en haut du coteau et le mode est plus romain avec son appareillage classique (II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> A.D.). Si l'importance du site est prouvée par la quantité des structures et des foyers mis au jour sur l'emprise de la route, cela est confirmé par la présence d'un important culte lié à la statue de granite découverte au XVIII<sup>e</sup> siècle et sans doute aux puits avoisinants, ainsi que par la présence d'une boîte à scellés liée au *cursus publicus*. » (Bardel, 1990).

Une villa ayant livré de la statuaire est également attestée à Plaintel, au lieu-dit « les Aires du Rillan » : « Cette villa (dont le dernier état est daté du III<sup>e</sup> siècle), d'au moins 40m de coté, s'organise autour d'une cour entourée d'une galerie. Le bâtiment sud comprenait une vaste pièce de réception au plan en croix latine, sur hypocauste, au sol pavé d'ardoises, avec sur les murs, des lambris d'ardoise surmontés de panneaux de fresques. Une petite cour, attenante à l'ouest, donnait accès au *praefurnium*. » (Bizien-Jaglin, 2002).

Ces nombreuses occupations antiques étaient structurées par plusieurs grands axes de circulation dont les orientations convergent au niveau de l'emprise du diagnostic formant alors un carrefour (fig. 6). Ainsi, sur la voie antique principale Carhaix/Corseul, dont une portion dallée a été observée au Rillan, se raccorde la voie secondaire St-Brandan/Plélo. Deux autres voies, St-Brandan/Rennes via St Meen et St-Brandan/Loudéac, aux tracés probablement pré-existants au cours de la période protohistorique se raccordent également à la voie Carhaix/Corseul à moins de 500m plus au nord.

Enfin, pour la période protohistorique, un établissement gaulois est répertorié sur la côte de Saint-Brandan ainsi que divers bâtiments et aménagements de tradition indigène liés à la métallurgie sur le même versant. Les sondages de J.P. Bardel réalisés sur le *vicus* du Rillan ont permis de mettre au jour du mobilier de la Tène finale (perles en pâte de verre polychrome et des fragments de panses et lèvres à cannelure) pouvant indiquer la proximité d'un établissement du second âge du Fer.



### Entités archéologiques

- 1 : 22 277 0004 - 0006 : Saint-Brandan, le Rillan sud occupation, Antiquité, enceinte, époque indéterminée
- 2 : 22 277 0004 : Saint-Brandan, le Rillan habitat, Antiquité
- 3 : 22 171 0002 : Plaintel, Les aires du Rillan, statue, Antiquité,
- 4 : 22 171 0003 : Plaintel, Les aires du Rillan, agglomération, Antiquité
- 5 : 22 171 0011 : Plaintel, Le Rillan, enclos funéraire, âge du Fer
- 6 : 22 171 0005 : Plaintel, les prés Guyomard, enclos, époque indéterminée
- 7 : 22 277 0001 : Saint-Brandan, Castello, fossé, âge du Bronze, âge du Fer
- 8 : 22 171 0011 : Plaintel, Ville-Bresset enclos, âge du Fer, Antiquité
- 9 : 22 277 0002 : Saint-Brandan, Carboueux Malabry, fossé, âge du Bronze, âge du Fer

### Opérations archéologiques

- 10 : 22 277 0001 : Saint-Brandan, Bourg, stèle, âge du Fer
  - 11 : 22 277 0018 : Saint-Brandan, Le Plessis, enclos, époque indéterminée
  - 12 : 22 171 0014 : Plaintel, La villa Menguy enclos, époque indéterminée
  - 13 : 22 170 0006 : Plaine-Haute, le Fuseau, enclos, époque indéterminée
- A : Plaintel, Les aires du Rillan, J.P. Bardel, 1996  
Constructions jardin, galerie, cour, hypocauste, Antiquité
- B : Plaintel, Le Grand Plessis, E. Roy 2010,  
diagnostic archéologique,
- C : Plaintel, P.A. du grand Plessis II, F. Lecampion 2013  
diagnostic archéologique, occupation, Antiquité

Source : Ministère de la Culture et de la Communication, © 2010 - Atlas des patrimoines.culture.fr

Fig. 5 Carte de répartition des entités archéologiques répertoriées autour de l'emprise

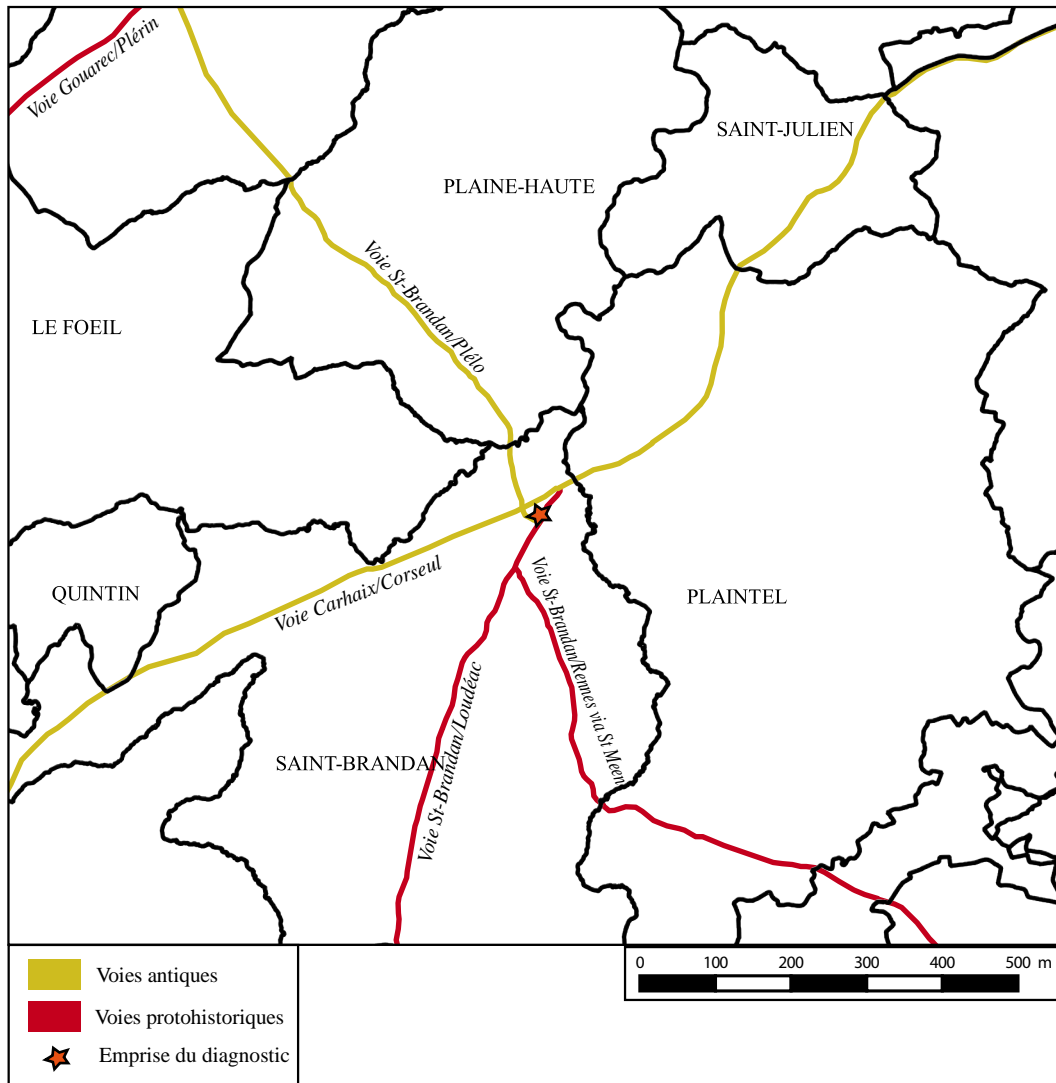


Fig. 6 Voies protohistoriques et antiques recensées sur la zone diagnostiquée

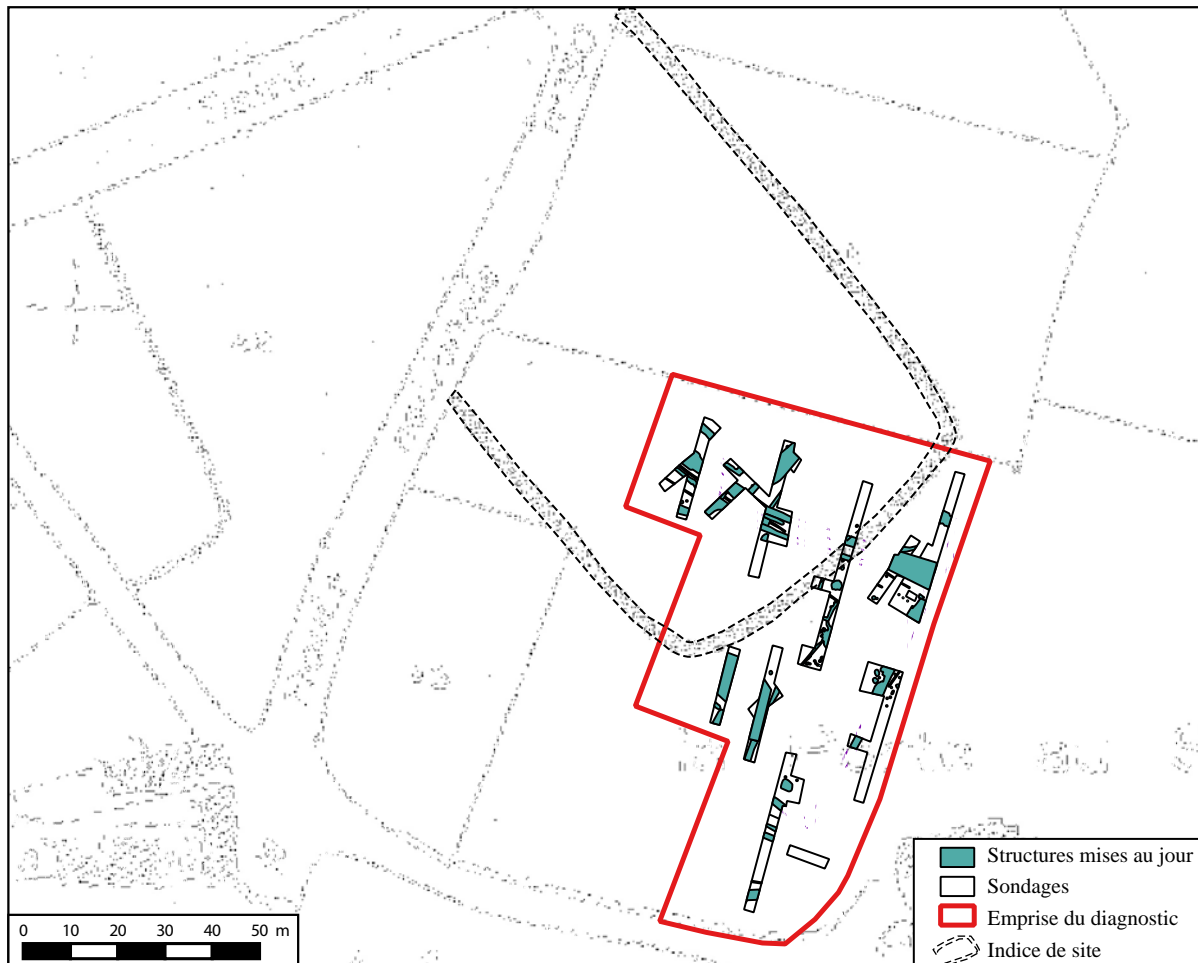


Fig. 7 Indice de site repéré en photo aérienne reporté sur les résultats du diagnostic

## 1.5 Stratégie et méthodes mises en œuvre

Le diagnostic a été conduit par deux archéologues du 06 au 10 mars 2017.

Réalisé à l'aide d'une pelle mécanique équipée d'un godet de 2,30m, il a consisté en l'ouverture de 9 tranchées disposées en quinconce, couvrant les 5 638 m<sup>2</sup> de la surface de prescription (fig. 8). Etant donné la mise au jour de vestiges archéologiques, il a été nécessaire de réaliser plusieurs extensions à ces tranchées. L'ensemble affecte une surface sondée de 673 m<sup>2</sup>, soit 11,9 % de la surface impactée par les futurs travaux.

Les tranchées ont été implantées dans l'axe principal du terrain, ici une orientation NNE/SSO. La profondeur de chaque tranchée, qui ne dépasse pas 0.40m, a été conditionnée à l'apparition de vestiges ou du substrat, ici de l'arène granitique.

L'enregistrement du mobilier archéologique s'est fait classiquement par unité stratigraphique ou, le cas échéant, par fait. Chaque fait a été numéroté et décrit sommairement dans un tableau récapitulatif inséré en annexe de ce rapport.

Les tranchées et les structures rencontrées ont fait l'objet d'un relevé systématique par la cellule topographique de l'INRAP, à l'aide d'un GPS. Les structures ont été numérotées de 1 à N par tranchées. Des plans de

détail au 1/20ème et des coupes ont été relevées pour les fosses et trous de poteaux qui ont été testés par moitié. La plupart des fossés a fait l'objet d'au moins un sondage mécanique relevé au 1/20ème afin d'obtenir la profondeur de la structure et de récolter du mobilier archéologique datant. Une couverture photographique sur support numérique a été réalisée pour l'ensemble des structures.

Au terme de ce diagnostic, les tranchées ont fait l'objet d'un rebouchage simple.

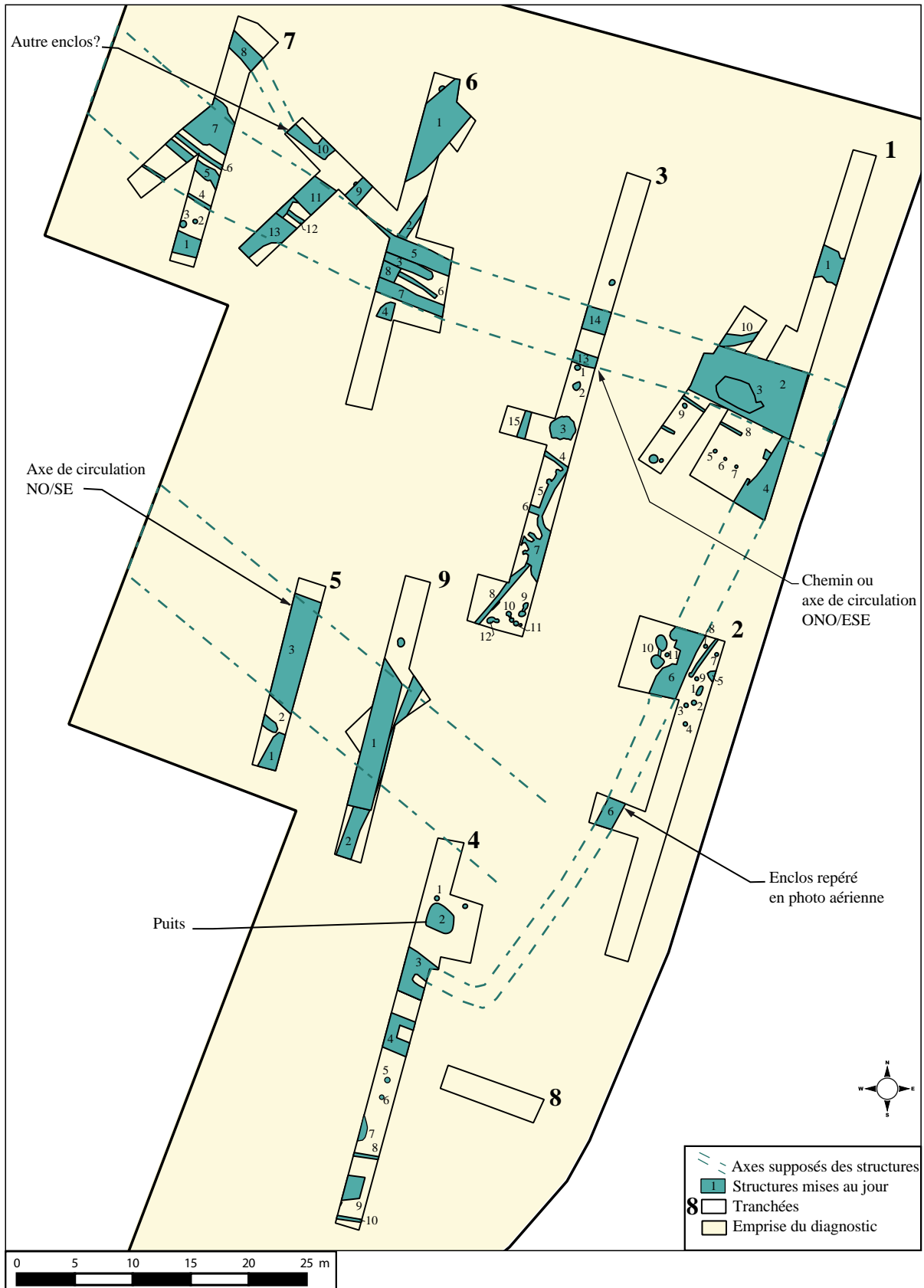


Fig. 8 Plan général des vestiges mis au jour sur l'emprise du diagnostic

## 2. Des vestiges très denses

### 2.1 Description générale

Toutes les tranchées réalisées sur l'emprise se sont révélées positives. Elles ont toutes livrées des tronçons de fossés dont les orientations et les morphologies permettent de supposer l'existence d'au moins deux chemins ou voies ainsi que la façade sud d'un enclos (fig. 8). Associés à ces structures qui organisent l'espace, plusieurs trous de poteaux et fosses matérialisent l'existence de probables structures d'habitat à proximité des ces espaces de circulations. Par contre, l'emplacement supposé de l'indice de site repéré en photo aérienne n'a pas été confirmé lors du diagnostic. Si la présence d'un enclos est très probable sur l'emprise, sa situation spatiale au sol est décalée vers le sud par rapport à celle vue du ciel, ce qui signifie probablement que ce dernier était mal calé sur le plan (fig. 7). Le mobilier recueilli dans les structures est suffisamment abondant pour permettre d'attribuer l'ensemble à la période gallo-romaine, correspondant à une occupation longue ou deux occupations successives, l'une au cours de la deuxième moitié du I<sup>er</sup> siècle de notre ère, la seconde au cours de la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle et le début du III<sup>e</sup> siècle de notre ère.

### 2.2 Description par tranchée

#### 2.2.1 La tranchée 1

Cette tranchée, d'une surface totale de 164m<sup>2</sup> a fait l'objet de deux extensions du fait de la présence de plusieurs structures aux contours difficiles à percevoir (fig. 10).



Fig. 9 Vue de la partie sud de la tranchée 1 © Inrap

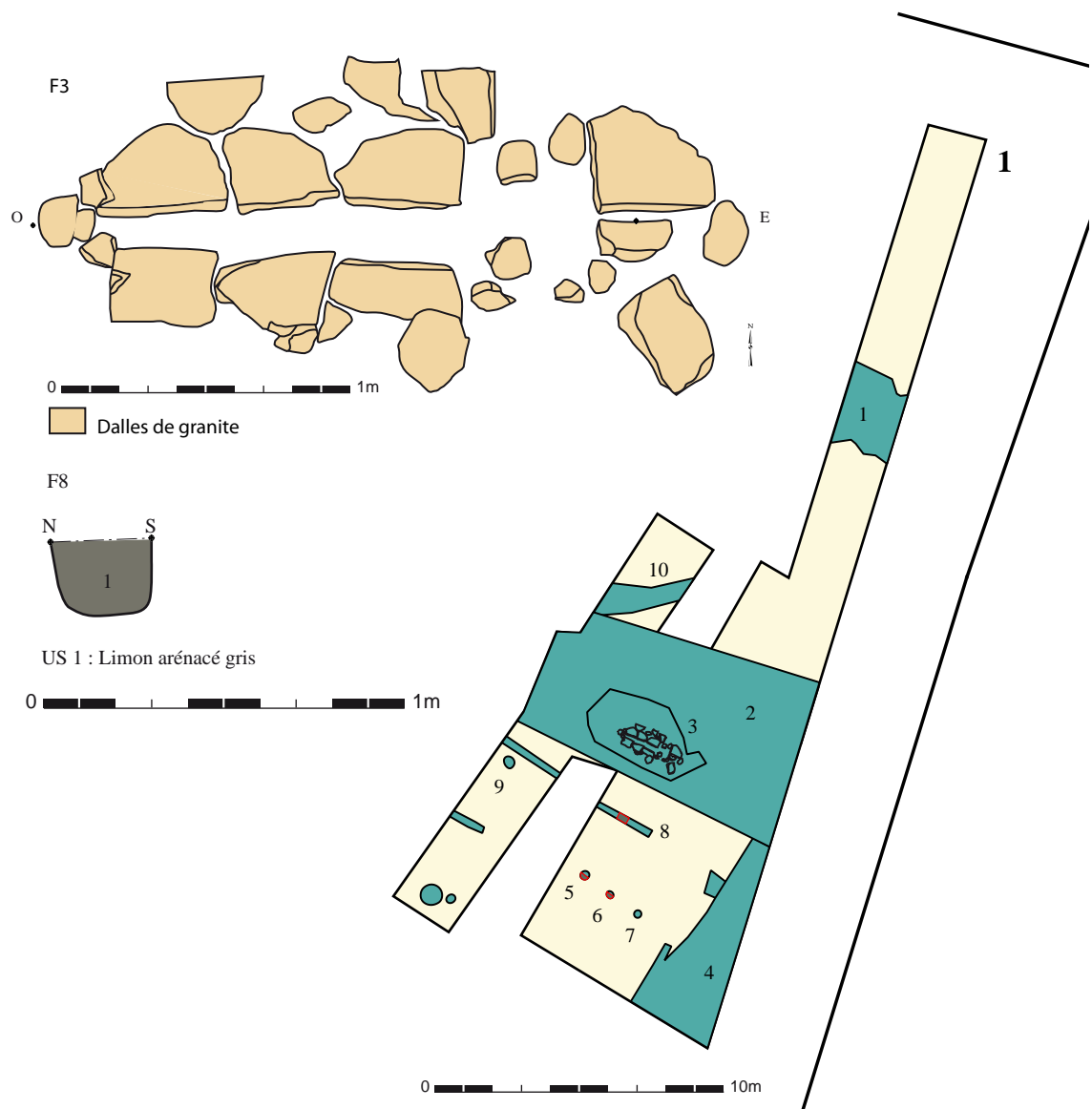


Fig. 10 Plan de détail des vestiges mis au jour dans la tranchée 1



Fig. 11 Vue de l'empierrément installé au sommet de F2, vers l'est © Inrap

F2 correspond à un fossé ou axe de circulation d'au moins 5.30m de large, d'orientation ONO/ESE qui se poursuit dans toutes les tranchées plus à l'ouest. Il se caractérise en surface par la présence d'un empierrément, F3, constitué de blocs de granit plutôt émoussés, de 20 à 50cm de côté. Ces blocs n'ont pas été entièrement mis au jour, mais sur l'espace dégagé on observe un agencement qui peut évoquer un caniveau antique (fig. 11 et 12).



Fig. 12 Vue de détail de l'empierrément installé au sommet de F2, vers le nord © Inrap



Un petit fossé (F8) de 0.28m de large et 0.20m de profondeur est implanté au bord de F2, parallèlement à ce dernier (fig. 10). Il a été testé et ne mesure que 0.30m de large et 0.20m de profondeur. Il a un profil en U à parois verticales et un comblement de limon arénacé gris homogène. Il peut s'agir d'un petit fossé de drainage associé à l'axe de circulation. D'après le mobilier céramique découvert en surface, cet axe de circulation aurait fonctionné dans la deuxième moitié du Ier siècle. Cependant, la superposition des vestiges découverts sur le cadastre napoléonien montre que cet axe se superpose partiellement à une limite parcellaire visible sur ce dernier (fig. 13). Il est donc possible qu'il ne soit pas antique mais moderne et que son creusement a entraîné la destruction de vestiges gallo-romains préexistants mais il est plus probable qu'il s'agisse d'un tracé antique qui a perduré dans le paysage jusqu'à la période moderne.

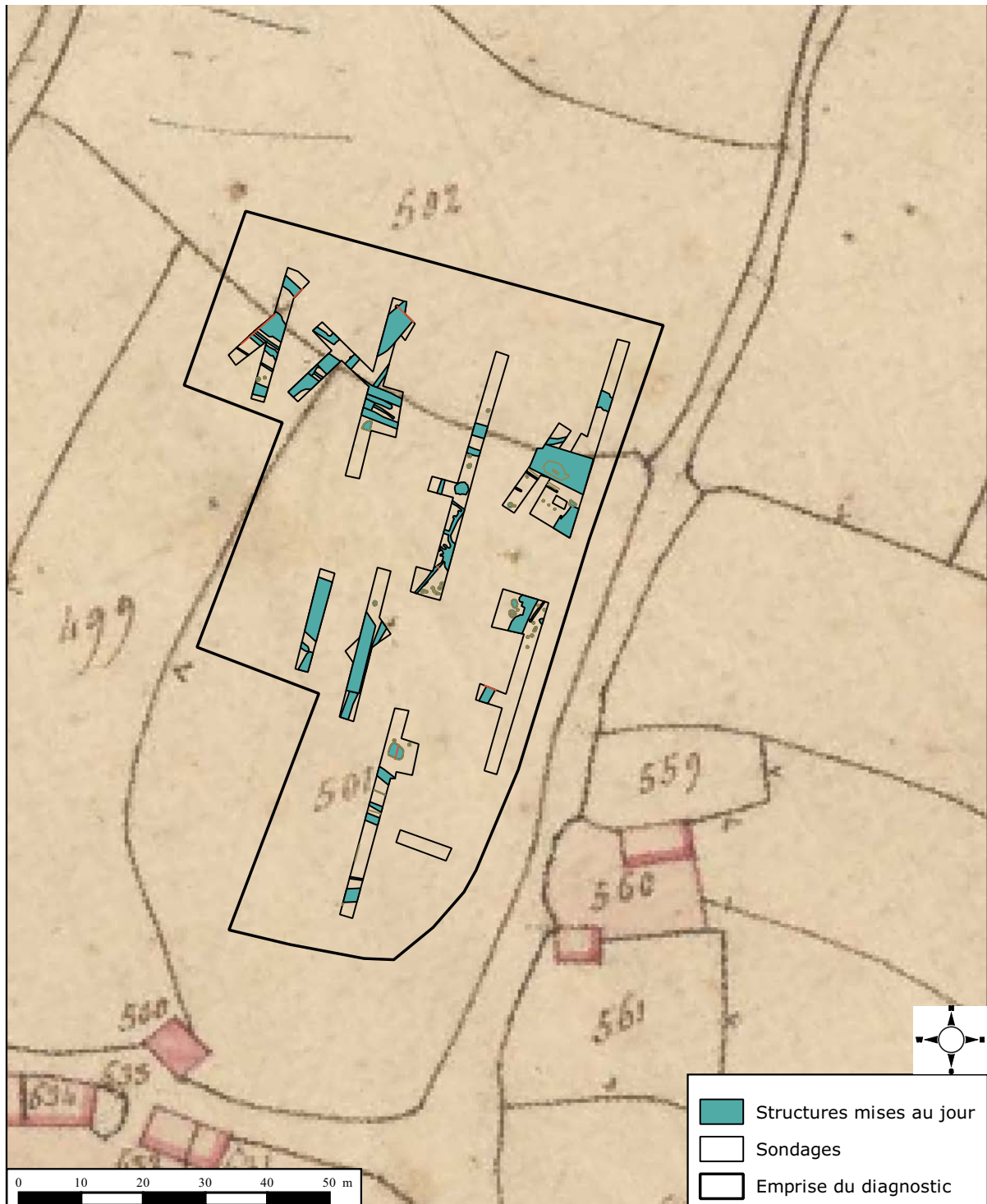


Fig. 13 Superposition des résultats du diagnostic sur le cadastre napoléonien de Saint-Brandan (1830)

Parallèlement à ce dernier, à deux mètres au sud, trois trous de poteaux (F5 à F7), espacés de 0.90m les uns des autres ont été mis au jour. D'une trentaine de cm de diamètre, ils offrent une profondeur variant entre 0.07 et 0.15m et un comblement de limon arénacé brun foncé.

Dans l'extension ouest de la tranchée 1, sous F2, un fossé (F10) plus étroit et à l'orientation Est/ouest est apparu. D'à peine 1m de large, il n'a pas été testé mais offre un comblement de surface constitué par un limon arénacé brun/noir.

Enfin, la structure F4 pourrait correspondre à un fossé dont les limites n'ont été que partiellement découvertes du fait qu'il se trouve dans l'angle sud-est de la tranchée. Mais d'après son orientation et son comblement de surface, il pourrait s'agir de la suite du fossé 6 de la tranchée 2 correspondant à un fossé d'enclos. Le mobilier céramique découvert en surface valide également cette hypothèse puisqu'il date de la deuxième moitié du I<sup>er</sup> siècle, concordant avec la datation de celui mis au jour dans celui de la tranchée 2.

### 2.2.2 La tranchée 2 : Un probable enclos

Cette tranchée a fait l'objet de deux extensions afin de suivre le tracé du fossé, F6, qui y a été mis au jour.

Ce dernier, a une orientation NNE/SSO. Comme il n'était pas présent dans la tranchée 8 située plus au sud, il est probable qu'il tourne vers l'ouest, que l'on retrouve dans la tranchée 4 (fig. 8). Cependant, cette tranchée s'étant rapidement remplie d'eau, les contours de ce fossé ont été mal perçus et il a été impossible de le sonder. De la même façon, au nord de la tranchée 2, le tracé reste également incertain puisque ici encore les conditions météorologiques ne nous ont pas laissés la possibilité de tester la structure 4 de la tranchée 1 qui pourrait être son prolongement nord et la structure 1 qui pourrait correspondre au retour nord de ce fossé d'enclos.

Ce fossé a pu être sondé dans l'extension sud de la tranchée 2. Ici, il mesure 1.54m de large et 0.82m de profondeur. Il a un profil en U à parois obliques et à fond plat (fig. 14). Le remplissage est constitué d'un limon très arénacé gris brun, homogène sur toute la hauteur. Il contenait un abondant mobilier céramique constitué de nombreux charbons de bois, de la terre cuite, de la céramique et des scories. L'ensemble du mobilier a été daté du dernier quart du I<sup>er</sup> siècle et du début du II<sup>e</sup> siècle de notre ère.

L'extension nord de la tranchée a permis de décaper la totalité d'un probable système d'entrée de cet enclos. Il se caractérise par un



Fig. 14 Coupe nord-est du fossé F6 © Inrap

rétrécissement du fossé, qui ne mesure plus ici que 1.20m de large, en vis-à-vis duquel sont installés, à l'intérieur de l'enclos, deux grands trous de poteaux ovales reliés entre eux par une petite tranchée, le tout mesurant un peu plus de 2m de long par 1m de large. Au sud de cette petite tranchée centrale se trouve un autre trou de poteau beaucoup plus petit et de forme quadrangulaire (fig. 16).

De l'autre côté du fossé, à l'extérieur de l'enclos, six trous de poteaux et deux fosses ont également été mis au jour. F2 et F4 ont été sondés. Ils offrent des diamètres respectifs de 0.22m et 0.28m pour une profondeur identique de 0.10m. Le comblement de limon arénacé brun foncé ne contenait aucun mobilier.

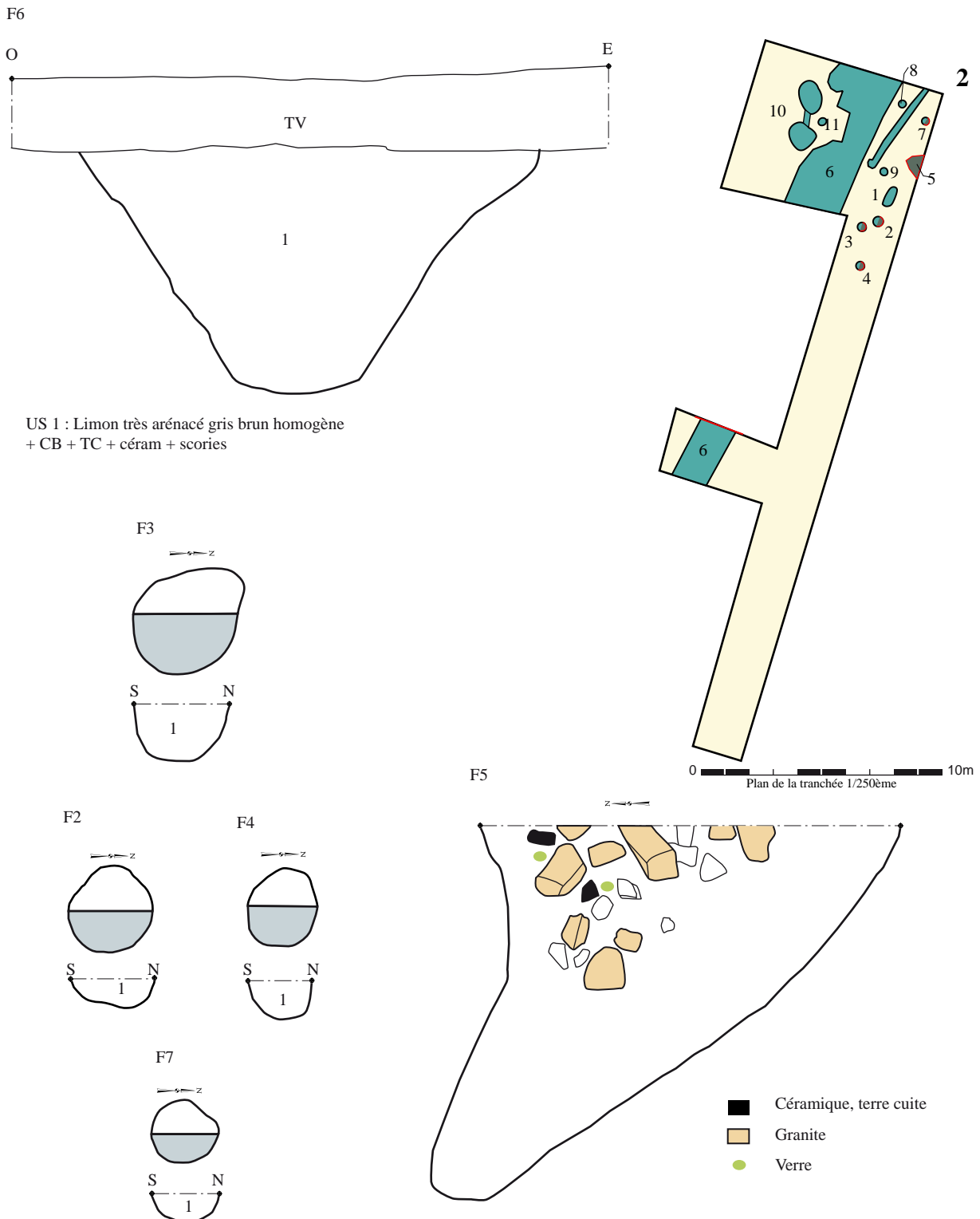


Fig. 15 Plan de détail des vestiges mis au jour dans la tranchée 2

Même si aucune organisation générale n'est perceptible, il est probable qu'une partie de ces structures participaient de l'architecture élaborée de cette entrée. Cette dernière devait permettre le franchissement du fossé par un possible porche.



**Fig. 16** Système d'entrée mis au jour sur le fossé F6 de la tranchée 2, vers l'est  
© Inrap



**Fig. 17** Vue de F5 après dégagement des blocs, vers l'est © Inrap

La structure F5, fouillée à moitié est une fosse empierrée d'environ 1.40m de diamètre, de moins de 0.10m de profondeur (fig. 17). Elle se trouve dans l'axe de l'entrée de l'enclos, à l'extérieur. Il peut donc s'agir d'un aménagement en lien avec cette entrée. Elle a livré du mobilier céramique et un fragment de bouteille en verre attribués au premier quart du II<sup>e</sup> siècle de notre ère.

### 2.2.3 La tranchée 3

Cette tranchée de 41m de long a permis de mettre au jour une quinzaine de structures (fig. 19).

Les deux fossés les plus au nord (F13 et F14) ont une orientation ONO/ESE qui coïncide avec celle de l'axe de circulation, F2 de la tranchée 1. Ils en sont donc le probable prolongement et dessinent ici un axe de 5m de large.

Le fossé F14 a été testé. Il s'agit d'un fossé de 1.80m de large et 0.36m de profondeur qui a un profil en cuvette et à parois très évasées (fig. 18). Il est comblé par un limon brun foncé contenant de petits nodules de terre cuite.

Au sud de ces fossés, une fosse (F3) de 2.20m de diamètre mais aux limites incertaines a livré en surface de la terre cuite, des fragments de plaques foyères et de la céramique attribuable à la 2<sup>e</sup> moitié du I<sup>er</sup> siècle de notre ère.

Immédiatement à l'ouest un petit fossé (F15) d'orientation nord/sud, de 0.64m de large et 0.22m de profondeur pourrait trouver son prolongement au sud dans le fossé F2 de la tranchée 9.

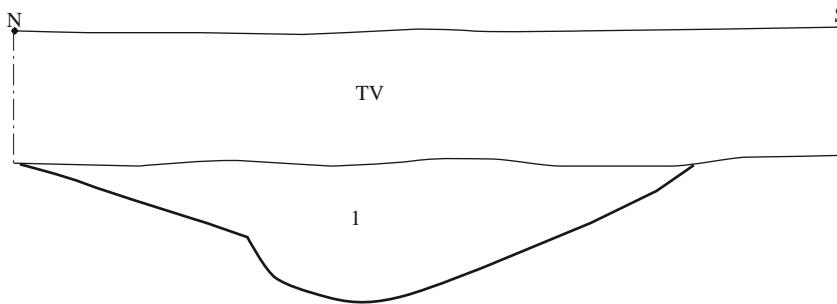
Plus au sud, d'un tronçon de fossé (F5/F7) aux contours irréguliers et curvilignes partent trois autres tronçons de fossés rectilignes dans trois directions différentes. Dans celui qui part vers le sud (F8), un sondage a permis d'observer un profil en U, aux parois très obliques et à fond plat. Il mesure 0.30m de large et sa profondeur est équivalente. Son remplissage de limon arénacé gris contenait des charbons de bois et de la céramique attribuée au I<sup>er</sup> siècle de notre ère.



**Fig. 18** Coupe sud du fossé F15 de la tranchée 3 © Inrap

Enfin, une concentration de trous de poteaux a été découverte à proximité de F8. Il s'agit de trois trous de poteaux doubles et de deux trous de poteaux simples. L'hétérogénéité de l'arène granitique n'ayant pas facilité la lecture, les contours de ces structures sont incertains. Ils font en moyenne 0.45m de diamètre. Le sondage réalisé dans F10 montre qu'il s'agit en fait d'un trou de poteau, de 0.26m de profondeur et de son avant trou de seulement 0.10m de profondeur (fig. 19). La répartition de ces structures ne révèle aucun plan ou organisation particulière.

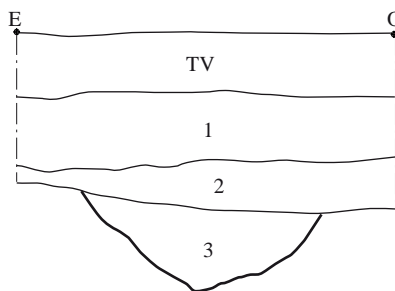
Tr 3, F14



US 1 : Limon meuble et homogène brun foncé, rares traces de terre cuite.

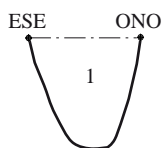


Tr 3 F15



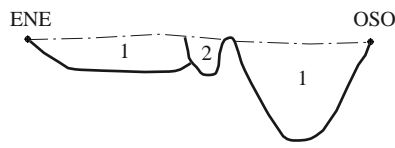
US 1 : Limon arénacé gris foncé  
 US 2 : Limon arénacé gris plus clair et plus induré avec nombreux graviers et galets (niveau de circulation?) + TC  
 US 3 : Limon argileux brun

Tr 3, F8

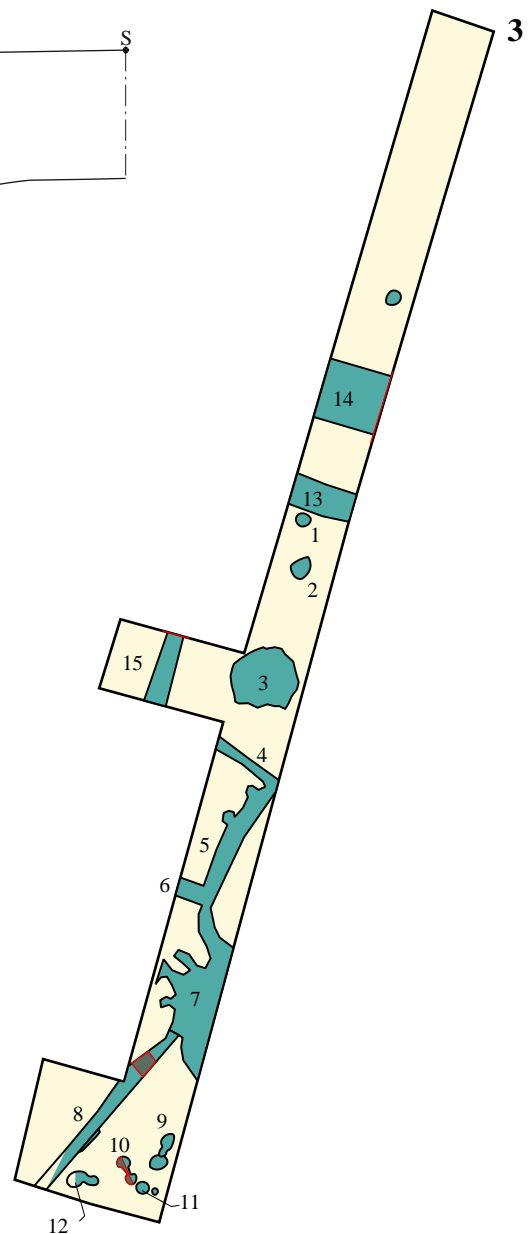


US 1 : Limon arénacé gris + CB + Céram

Tr 3, F10



US 1 : Limon très arénacé gris + CB  
 US 2 : Limon gris clair à brun (terrier?)



**Fig. 19** Plan de détail des vestiges mis au jour dans la tranchée 3

### 2.2.4 La tranchée 4



Les observations dans cette tranchée ont pâti d'une remontée très rapide de l'eau qui a noyé les structures avant même qu'un relevé topographique a pu être effectué (fig. 20). Il y a donc une grande imprécision dans les contours dessinés. Seule la partie nord de la tranchée a été drainée pour pouvoir nettoyer la structure F2. Cette dernière est grossièrement circulaire, mesure 2.10m de diamètre (fig. 21). Elle offre en surface un aménagement de grands blocs et dalles de granite qui peuvent constituer le cuvelage affaissé d'un puits (fig. 22). De nombreux fragments de tegulae sont visibles en partie centrale, en surface du comblement de limon hydromorphe gris. D'après le mobilier céramique récolté en surface, cette structure serait assez tardive, appartenant au III<sup>e</sup> siècle de notre ère.

Les structures plus au sud n'ont pu être testées et leurs tracés restent incertains.

Fig. 20 Vue de la tranchée 4 sous les eaux avec, au premier plan F1 et F2, vers le sud © Inrap

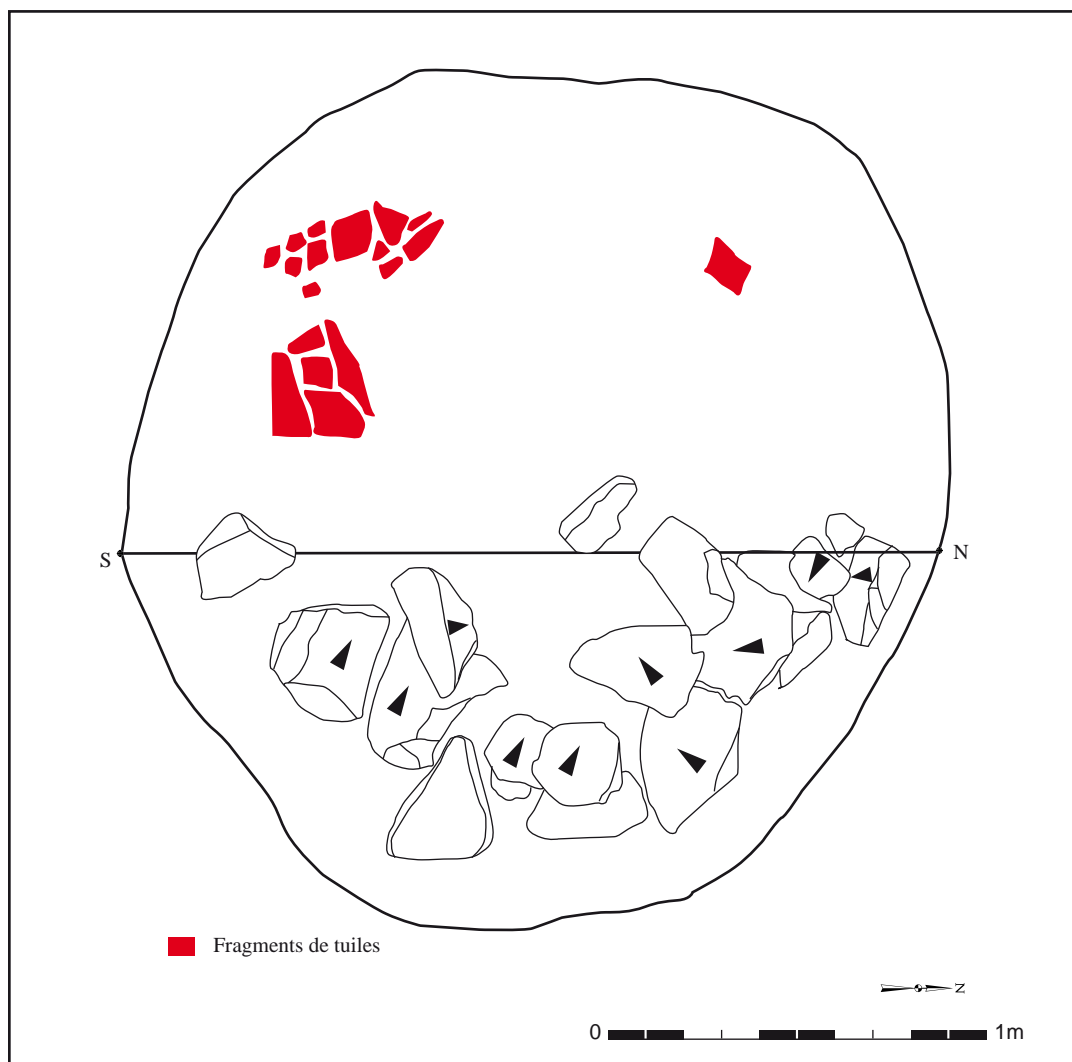


Fig. 21 Plan de détail de F2, les blocs de granite n'ont été que partiellement dégagés



**Fig. 22** Vue de la surface de F2 avec les blocs de granite partiellement dégagés, vers l'est © Inrap

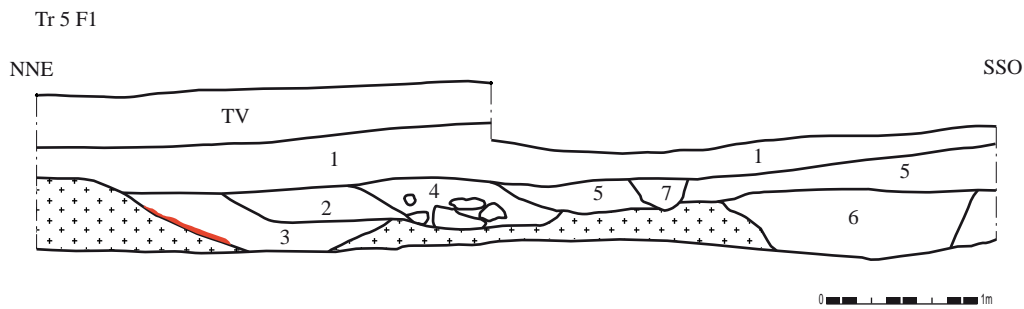
### 2.2.5 Les tranchées 5 et 9 : un probable axe de circulation antique

La tranchée 9 a été réalisée parallèlement à la tranchée 5 afin de pouvoir réaliser un sondage, impossible dans cette dernière, trop proche de la limite d'emprise.

La structure principale, F1, mise au jour dans ces deux tranchées est un probable axe de circulation d'environ 10 à 12m de large. Sur la partie observée, deux fossés bordiers (US 3 et US 6), creusés dans l'arène granitique sont distants de 2m. Ils n'ont pu être testés jusqu'au fond du fait de la remontée de l'eau (fig. 23). Le sondage n'a lui-même concerné que la moitié de la largeur de la structure, cette dernière étant implantée trop près de la limite d'emprise pour permettre à la pelle mécanique d'intervenir du côté SSO. En partie centrale, un niveau de gros blocs de granite bordé par un niveau très induré de petits blocs et graviers emballées dans un limon arénacé gris (US 2 et US 4) repose sur le substrat et constitue probablement un aménagement drainant sous-jacent à la bande roulante. Enfin, une possible ornière (US 7) de 0.30m de large et 0.15m de profondeur a été observée à la base de l'US1.

Le mobilier céramique et lithique découvert essentiellement dans le fossé bordier sud est attribué à la deuxième moitié du II<sup>e</sup> siècle de notre ère. L'orientation de cet axe reste incertaine, surtout vers le sud-est. Comme il n'est présent, ni dans la tranchée 2, ni dans la 4, c'est soit qu'il passe entre les deux, soit qu'il s'interrompt. Cette dernière hypothèse est la plus probable dans la mesure où au sud-est, le limon repose directement sur l'arène, il n'y a plus d'altérites argileuses. Le substrat étant alors soumis moins rapidement à la dégradation, il n'est pas nécessaire d'aménager les niveaux de circulation, le terrain portant ces derniers de manière stable. C'est ce que G. Leroux a constaté en fouillant un tronçon antique de la voie Rennes-Angers, au lieu-dit « La grande Bécannière » sur la commune de Rannée en Ille-et-Vilaine (Leroux 2016, p78) mais également au lieu-dit « la petite Grange » sur la commune de Drouges où l'auteur insiste sur le fait que cet itinéraire « est tributaire des conditions topographiques et pédologiques dans lesquelles il évolue, à savoir ici la bordure d'un plateau dont le basculement vers le sud-est est insuffisant pour éviter les problèmes de stabilisation et de portance des sols, provoqués par la rétention des eaux pluviales hivernales. Cette réalité de terrain explique en partie ses évolutions et ses réfections multiples » (Leroux 2017).

A l'extrémité sud de cet axe de circulation, un autre fossé, F2, d'orientation nord/sud est apparu. Cependant, il n'est guère visible dans la coupe, sauf s'il correspond à l'US5 et serait dans ce cas postérieur à F1, ce que nous n'avons pas observé en surface. Seul un décapage plus large et une fouille permettraient d'établir clairement la chronologie entre les deux structures.



- US 1 : Limon arénacé brun
- US 2 : Niveau très induré de petits blocs et graviers emballés dans un limon arénacé gris
- US 3 : Fossé bordier : Limon arénacé gris contenant de nombreux nodules d'oxydation ferro-manganique
- US 4 : Niveau de gros blocs de granite émoussés qui reposent sur le niveau de graviers
- US 5 : Limon arénacé gris très oxydé
- US 6 : Fossé bordier, limon arénacé mais plus argileux, céram + CB
- US 7 : Ornière?
- ▾ Rubéfaction

Fig. 23 Coupe NNE/SSO réalisée sur la moitié nord de la voie



Fig. 24 Vue de la coupe NNE/SSO réalisée sur la moitié nord de F1 dans la tranchée 9 © Inrap



### 2.2.6 La tranchée 6

Cette tranchée, d'une surface totale de 147m<sup>2</sup> a fait l'objet de plusieurs extensions afin de suivre au mieux les orientations des tronçons de fossés mis au jour. Ici encore, ces derniers sont très nombreux.

En partie centrale, les fossés F5 et F7, orientés Est/ouest sont dans la continuité de F13 et F14 mis au jour dans la tranchée 3. Ce sont probablement les fossés bordiers de l'axe de circulation supposé dans la partie nord de l'emprise. Les fossés F3 et F7 qui se trouvent dans le même axe peuvent résulter de phases successives d'aménagements sur cet axe de circulation (fig. 28).

Un empierrement important, constitué de gros blocs de granite est installé en partie supérieure du comblement de F7 (fig. 25). D'après le mobilier découvert au cours du nettoyage, cet empierrement est beaucoup plus récent que l'axe de circulation puisque les éléments céramiques sont attribués à la période moderne.



Fig. 25 Vue de détail de l'empierrement en surface de F7 dans la tranchée 6, vers l'est © Inrap

Dans le nord de la tranchée, le tronçon de fossé F1 d'orientation nord-est/sud-ouest est constitué en surface par un limon brun homogène. Un sondage réalisé dans la structure a permis de constater qu'il résulte en fait de reprises partielles du tracé initial qui ont conduit à son élargissement progressif vers le nord-ouest pour atteindre une largeur finale de 4.50m et une profondeur maximale de 0.75m (fig. 28). L'ensemble a livré un important lot mobilier qui montre que cette structure a fonctionné pendant un temps assez long, ce que suggéraient déjà les reprises successives de tracé, entre le I<sup>er</sup> siècle et le IV<sup>e</sup> siècle de notre ère. Ce mobilier se compose d'éléments céramiques, de fragments de tegulae et d'une douzaine de scories de fer, d'un outil en fer et une douzaine d'autres fragments ferreux indéterminés.

Dans l'extension nord-ouest, l'angle d'un fossé, F10 a été mis au jour (fig. 26). Il pourrait s'agir d'un angle d'enclos. Le fossé mesure 0.80m de large sur le côté sud et 1.40m sur le côté est. Il n'a pas été testé dans cette tranchée mais l'a été dans la tranchée 7 où la structure F8 est vraisemblablement son prolongement nord-ouest. Dans le comblement de surface de limon arénacé gris, plusieurs fragments de céramique et tegulae permettent de rattacher cette structure à la période gallo-romaine.

Fig. 26 Vue de surface de F10 découvert dans l'extension ouest de la tranchée 6, vers l'ouest © Inrap



Fig. 27 Vue de surface des structures 11, 12 et 13 dans la tranchée 6, vers le nord-ouest © Inrap

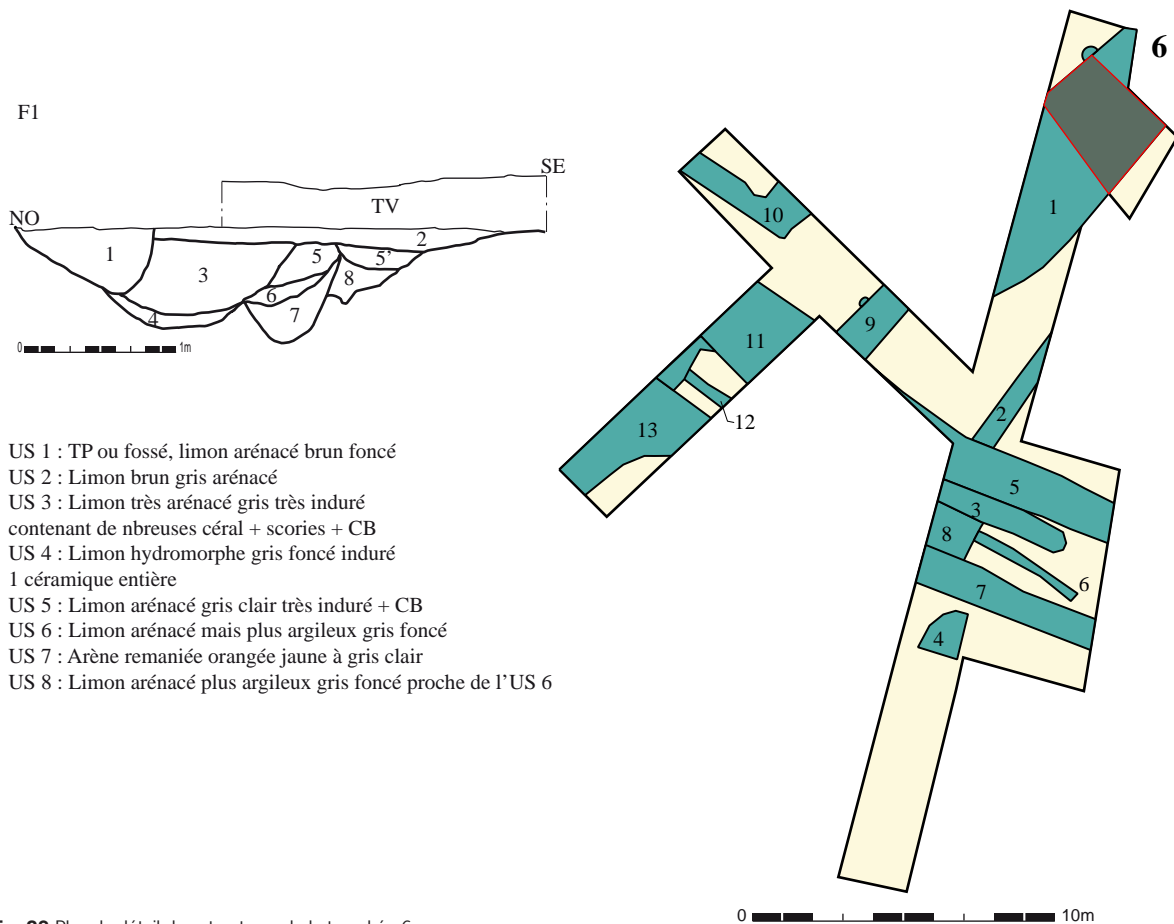


Fig. 28 Plan de détail des structures de la tranchée 6



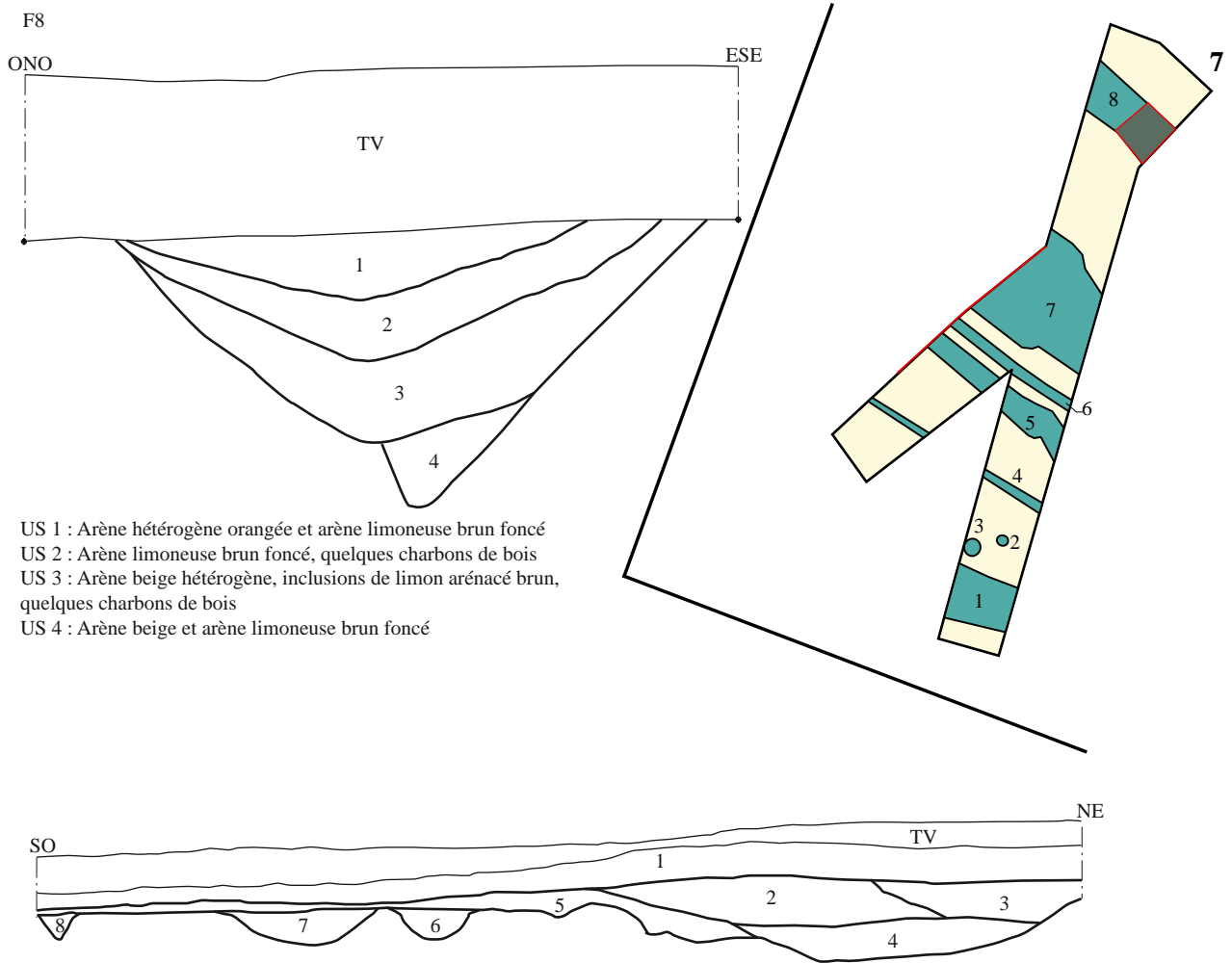
Fig. 29 Vue de la coupe est du fossé F8 de la tranchée 7 © Inrap

### 2.2.7 La tranchée 7

Dans cette tranchée, la plus occidentale de ce diagnostic, se poursuivent les structures déjà découvertes dans les tranchées précédentes (fig. 30).

F8 correspond à un tronçon de fossé qui se connecte à l'angle de fossé F10 mis au jour dans la tranchée 6. Il mesure ici 1.40m de large. Un sondage a permis d'observer un fossé de 0.76m de profondeur à profil en V et à parois évasées. Le remplissage est constitué de 4US de limons bruns très arénacés plus ou moins foncés (fig. 29). Tous ces niveaux ont livré du mobilier archéologique très homogène correspondant à une poubelle domestique gallo-romaine (années 50-60).

L'axe de circulation est/ouest a ici fait l'objet d'un sondage qui a permis d'observer le profil d'une structure complexe dont les limites ont probablement variées sur un temps assez long dont le résultat est un étalement en largeur sur près de 7m (fig. 31). F7 correspond au fossé le plus large, 3.50m, et semble avoir fait l'objet de plusieurs reprises, ce qui n'est guère surprenant si l'on considère qu'il s'agit bien du fossé encore visible sur le cadastre napoléonien et donc encore en fonctionnement à la période moderne. Les autres fossés, parallèles à ce dernier se trouvent plus au sud. Ils semblent antérieurs au dernier état de fonctionnement de F7 puisqu'ils s'ouvrent sous l'US 5 alors que F7 s'ouvre sous l'US1. Cette observation plaide en faveur d'un fonctionnement long de ce probable chemin. F6 et F4, distants l'un de l'autre de 2.50m ne font que 0.30m de large et pourraient correspondre à des ornières.



US 1 : Arène hétérogène orangée et arène limoneuse brun foncé  
 US 2 : Arène limoneuse brun foncé, quelques charbons de bois  
 US 3 : Arène beige hétérogène, inclusions de limon arénacé brun, quelques charbons de bois  
 US 4 : Arène beige et arène limoneuse brun foncé

US 1 : Limon arénacé brun gris  
 US 2 : Limon brun clair, rares CB  
 F7 US 3 : Limon très arénacé brun noir très induré + CB + TC  
 US 4 : Limon brun gris mêlé de très nombreux graviers  
 US 5 : Limon arénacé très compact gris noir + CB  
 F6 = US 6 : Fossé ou ornière comblé de limon gris mêlé d'altérites orangées  
 F5 = US 7 : Fossé, limon arénacé gris foncé  
 F7 = US 8 : Ornière ? Limon brun gris

Fig. 30 Plan de détail des structures de la tranchée 6



Fig. 31 Vue de la coupe ouest de la tranchée 7 © Inrap



**Fig. 32** Vue de détail des structures F4 à F7 de la coupe ouest de la tranchée 7 © Inrap

### 2.2.8 La tranchée 8

L'ouverture de cette tranchée visait à vérifier si le tracé du fossé F6 mis au jour dans la tranchée 2 se poursuivait plus au sud. Cela n'a pas été le cas, le fossé tourne donc avant. En revanche, un niveau très induré a été dégagé sur une grande partie de la surface de la tranchée (fig. 33). Il est constitué par un cailloutis très quartz très dense et très compact. Ces quartz font de 2 à 5cm de côté. On observe par endroits de petits affaissements au niveau desquels sont disposés quelques blocs de granite et de quartz de petits gros modules. Aucune limite n'a pu être mise en évidence du fait d'une stagnation d'eau pluviale sur ce niveau, tellement compact qu'il n'est guère drainant. Les quelques tessons découverts au cours du nettoyage de la surface de ce niveau sont attribuables à la période gallo-romaine.

Ce niveau très induré ne peut-être rattaché à aucune autre structure, il est donc impossible de savoir s'il est constitutif d'un axe de circulation, s'il s'agit du sommet d'un fossé ou de tout autre aménagement antique. Notons simplement qu'il se trouve dans l'axe du fossé F4 de la tranchée 4, fossé dont les contours ont également été mal perçus.



**Fig. 33** Vue générale de la tranchée 8 © Inrap

## 2.3 Etude du mobilier céramique et des terres cuites, Richard Delage

### 2.3.1 Références typologiques utilisées

- Curle : Curle (J.), A Roman Frontier Post and its People. The Fort of Newstead in the Parish of Melrose, Glasgow, 1911.
- Drag. : Dragendorff (H.), Terra Sigillata, Bonn. Jahrb., 1896, p. 18-155 et 1897, p. 54-163.
- Dr. : Dressel (H.), Corpus Inscriptionum Latinarum, XV, 2, Berlin, 1899.
- G. : Laubenheimer (F.), La production des amphores en Gaule Narbonnaise, Paris, 1985.
- Lez. : Bet (Ph.), Delor (A.), La typologie de la sigillée lisse de Lezoux et de la Gaule centrale du Haut-Empire, révision décennale, dans : SFECAG, Actes du Congrès de Liboune, 2000, p. 461-484.
- M : Menez (Y.), Les céramiques fumigées de l'ouest de la Gaule, Quimper, 1985 (Cahiers de Quimper Antique, 2).
- Guildo : Beuchet (L.), Labaune (F.), Picault (C.), Pilet-Lemière (J.) 2004, Trois lots de mobilier du XVI<sup>e</sup> siècle provenant du Château du Guildo (Côtes d'Armor), Revue Archéologique de l'Ouest, 21, 2004, 189-223.
- Pasc. : Pascual (R.), Centros de producción y difusión geográfica de un tipo de ánfora, Congreso Nacional de Arqueología, VII, Barcelone, 1962, p. 334-345.
- Quimp. (Antique) : Le Bihan (J.-P.) et Villard (J.-F.), dir., Archéologie de Quimper. Matériaux pour servir l'Histoire, t. 2 : au temps de l'Empire romain. Centre de recherche archéologique du Finistère-Éditions Cloître, 2012.
- Rennes : Labaune (F.), Répertoire des céramiques de Rennes aux X<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, à partir des découvertes du site hospitalier de la place Sainte-Anne (Ille-et-Vilaine, Bretagne), Revue Archéologique de l'Ouest, 2012, 29, p. 259-286.
- Ve. : Vernhet (A.), Création flavienne de six services de vaisselle à la Graufesenque, Figlina, 1, 1976, p. 13-27.

### 2.3.2 Dénomination des formes de céramiques communes

CoA : céramique commune cuite de mode A

CoB : céramique commune cuite de mode B

MfB : céramique mi-fine cuite de mode B

CoA	Ferrette 2003 / Sellès 2001
1	48-6
2	48-4, 12
3	48-3
4	Ch. 1122
5	48-13
6	Ch. 5305
7	48-15
8	45-2
10	45-4
11	48-11
14	48-9
15	45-1
16	Ch. 5301
17	45-1
18	48-19
26	Ch. 5302

CoB	Ferrette 2003
2	53-16
3	53-15
6	52-6
7	54-10
8	52-3
9	54-19
10	54-12, 18
12	52-9
13	52-8
17	53-4
21	53-8
26	52-11

### 2.3.3 Abréviations utilisées

NMI : nombre minimum d'individus non pondéré

NR : nombre de restes

### 2.3.4 Les catégories de céramique gallo-romaine

Sigillée SG : céramique sigillée du groupe du « Sud de la Gaule » issue principalement des ateliers de Millau-la Graufesenque (MLG), mais aussi parfois de Montans. D'autres ateliers peuvent être ponctuellement concernés, mais hormis Banassac, il est délicat de proposer des attributions fiables. Une simple mention SG est alors proposée.

Sigillée CG : céramique sigillée du groupe du « Centre de la Gaule » principalement issue des ateliers de Lezoux (LEZ), mais aussi de manière secondaire des Martres-de-Veyre (MdV) ou d'un des ateliers de l'Allier (ALL) (Lubié LUB, Toulon-sur-Allier, Terre-Franche, etc.). Certains vases, en raison de leurs caractéristiques techniques atypiques, ne peuvent avec certitude être rattachés à un de ces centres de production et portent donc simplement la mention CG.

PFE : céramique dite « paroi fine engobée ». Le répertoire est essentiellement constitué de gobelets. Ces vases sont fabriqués un siècle durant à partir du milieu du Ier s. Ils proviennent majoritairement des ateliers du Centre la Gaule (CG), mais aussi de Lyon ou d'Aquitaine.

Fine B TN : céramique fine de mode B de type « terra nigra ». Elle est la plus courante des vaisselles de table cuites en mode B. Les vases proviennent majoritairement des ateliers du Centre de la Gaule et des ateliers locaux et de manière secondaire d'Aquitaine, depuis les dernières décennies du Ier s. av. jusqu'à la fin du siècle suivant.

Mi-fine B : cette catégorie céramique regroupe des vaisselles de table, essentiellement des gobelets, dont la surface est lissée, mais dont la pâte présente une densité plus importante de dégraissants minéraux que les céramiques fines. Si les premières productions s'inscrivent dans la tradition des terra nigra, celles des siècles suivants (jusqu'au Bas-Empire) présentent un répertoire qui leur est propre.

Com A : céramique commune cuite en mode A. Il s'agit d'une catégorie générale qui regroupe des productions très diverses, la plupart du temps dépourvues de revêtement, mais qui peuvent également être recouvertes d'engobe blanc, rouge ou orange. Le répertoire comporte essentiellement des formes fermées (à pâte très peu dégraissée) ainsi que des mortiers, et de manière secondaire des pots, jattes, marmites, plats ou couvercles.

Com B : céramique commune cuite en mode B. Comme ce sont des céramiques destinées au feu, la pâte est dégraissée, parfois fortement comme cela est le cas des productions de la première moitié du Ier s. Le répertoire comporte essentiellement des pots à cuire et de manière secondaire un corpus morphologique en commun avec les communes de mode A, ainsi que des bouilloires.

Modélée : céramique commune cuite de mode B, réalisée en partie ou en totalité sans usage du tour de potier. Ces vases sont la plupart du temps de couleur sombre avec une pâte très dégraissée. On distingue parmi

cette catégorie, les productions dont le répertoire est celui des vases dit « Besançon », qu'elles comportent les caractéristiques techniques des vases importés ou celles des productions locales contemporaines de celles-ci. Cette catégorie est peu représentée, essentiellement à la fin du Ier s. et au cours des premières décennies du Ier s. ap.

Amphore Bétique : transport de l'huile d'olive (Dr. 20) et de manière secondaire de saumures (Dr. 7/11).

Amphore Tarraconaise : transport du vin (Pasc. 1).

Amphore Narbonnaise : transport du vin (G. 4).

Amphore régionale : originaire de la vallée de Loire, transportant probablement essentiellement du vin. Deux productions dominantes sont attestées : en pâte brune à cœur noir (BCG) dont les parois sont la plupart du temps aussi fines que celles des cruches ; en pâte orangé à rouge à cœur gris (OCG) correspondant à des conteneurs plus massifs.

### 2.3.5 Etude des contextes

Tr. 1, décapage

Catégorie	NR	NMI
Com B	1	0

Fragment de céramique commune de mode B.

Datation : période gallo-romaine.

Tr. 1, F. 3, nettoyage Mur

Catégorie	NR	%NR	NMI
Sigillée-CG1-EZ	2	18.2%	0
Com A	5	45.5%	0
Com B	3	27.3%	3
Amphore-Indét.	1	9.1%	0
Total	11	100%	3

Fragments de céramique sigillée du Centre de la Gaule : coupelle du milieu du II<sup>e</sup> s. et portion d'une vaisselle des années 140/190.

La céramique commune de mode A ne compte que des fragments de panse de cruche et la céramique commune de mode B : un bord de jatte CoB27, un bord de pot indéterminé et un fond.

Un fragment d'amphore complète ce corpus.

Datation : deuxième moitié du II<sup>e</sup> s. –début du III<sup>e</sup> s.

Tr. 1, F. 3

Catégorie	NR	NMI
Com B	1	1
Amphore-Bétique	1	0
Total	2	1

Fond de pot en céramique commune de mode B et fragment d'amphore de Bétique dont les caractéristiques techniques sont celles des productions de la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. et du début du III<sup>e</sup> s.

Datation : deuxième moitié du II<sup>e</sup> s. – début du III<sup>e</sup> s.

Tr. 1, F. 4

Catégorie	NR	%NR	NMI
Sigillée-SG-MONT	1	20.0%	0
Com A	1	20.0%	0
Com B	3	60.0%	0
Total	5	100%	0

Lot comportant un fragment de céramique sigillée de Montans des années 40/80, un fragment de mortier en commune de mode A et des fragments de

commune de mode B appartenant pour l'un à un pot massif en pâte grise.  
Datation : deuxième moitié du I<sup>er</sup> s.

Tr. 2, décapage

Catégorie	NR	NMI
Com B	6	0

Fragments de céramique commune de mode B.  
Datation : période gallo-romaine.

Tr. 2, F. 3

Catégorie	NR	NMI
Com A	1	0

Fragment de céramique commune de mode A (ou nodule d'amphore de Narbonnaise).

Datation : deuxième moitié du I<sup>er</sup> s.

Tr. 2, F. 5

Catégorie	NR	%NR	NMI
Sigillée-CG-LEZ	1	7.7%	0
PFE-CG-IND	1	7.7%	0
Fine B-TIN	1	7.7%	1
Mi-fine B	3	23.1%	0
Com A	2	15.4%	1
Com B	4	30.8%	2
Amphore-Bétique?	1	7.7%	0
Total	13	100%	4

En céramique sigillée : fragment de coupelle du Centre de la Gaule des années 110/130.

En paroi fine engobée : fragment de panse d'un gobelet du Centre de la Gaule à décor d'épingles à cheveux.

En céramique fine de mode B : fond de plat.

En céramique mi-fine de mode B : fragments de panse sans caractérisation de forme.

En céramique commune de mode A : col de cruche et bord de pot CoB82.

En céramique commune de mode B : deux bords de pot.

Amphore : fragment de panse d'une probable amphore de Bétique.

Datation : premier quart du II<sup>e</sup> s.

Tr. 2, F. 6, 0 à -30 cm

Catégorie	NR	%NR	NMI
PFE-CG-IND	3	15.0%	0
Fine B-TIN	3	15.0%	0
Com A	5	25.0%	0
Com B	5	25.0%	2
Amphore-Bétique	3	15.0%	0
COM.PROTO	1	5.0%	0
Total	20	100%	2

Lot de céramique gallo-romaine : paroi fine engobée du Centre de la Gaule (Lez. 331) fragments sans caractérisation de forme de céramique fine de mode B, communes de mode A (cruche) et de mode B ainsi que des fragments d'amphore de Bétique dont les caractéristiques techniques correspondent à une production de la fin du I<sup>er</sup> s. – première moitié du II<sup>e</sup> s.

Petit fragment résiduel de céramique protohistorique.

Datation : dernier quart du I<sup>er</sup> s. -début du II<sup>e</sup> s.

Tr. 2, F. 6, -31 cm

Catégorie	NR	%NR	NMI
Fine B-TIN	2	12.5%	0
Com A	11	68.8%	1
Com B	3	18.8%	0
Total	16	100%	1



Fragment de panse de céramique fine ou mi-fine de mode B, cruche de type CoA112 en céramique commune de mode A (pâte blanchâtre à cœur rose) et fragments de commune de mode B.

Datation : idem Tr. 2, 0 à -30 cm : dernier quart du I<sup>er</sup> s. -début du II<sup>e</sup> s.

Tr. 3, décapage

Catégorie	NR	%NR	NMI
Sigillée-CG-IND	2	15,4%	0
Sigillée-CG-LEZ	1	7,7%	1
Fine B-TN	1	7,7%	1
Mi-fine B	2	15,4%	1
Com A	1	7,7%	0
Amphore-régionale BCG	1	7,7%	0
COM-IND	3	23,1%	0
COM-PROTO	2	15,4%	0
Total	13	100%	3

Deux fragments de sigillée du Centre de la Gaule de la deuxième moitié du II<sup>e</sup> s.

Coupe M96 en céramique fine de mode B.

Assiette en céramique mi-fine de mode B de type MfB31.

Fragments de céramiques communes de mode A et B (dont des fragments de chronologie plus récente, intrusifs ?).

Fragments d'amphore régionale OCG.

Deux fragments de céramique protohistorique.

Datation : deuxième moitié du II<sup>e</sup> s. – début du III<sup>e</sup> s.

Tr. 3, F. 3, surface

Catégorie	NR	NMI
Com A	1	1

Commune de mode A : bord de cruche CoA101 en pâte orangée.

Datation : deuxième moitié du I<sup>er</sup> s.

Tr. 3, F. 8, surface

Catégorie	NR	%NR	NMI
Com A	17	89,5%	0
Amphore-Tarraconaise	2	10,5%	0
Total	19	100%	0

Fragments de commune de mode A en pâte blanchâtre peu cuite (forme indéterminée) et fragments d'une possible amphore de Tarraconaise.

Datation : I<sup>er</sup> s.

Tr. 3, F. 14, mécanique

Catégorie	NR	%NR	NMI
Com A	2	66,7%	0
Com B	1	33,3%	0
Total	3	100%	0

Fragments de communes de mode A et B (avec intrusifs ?).

Datation : plutôt I<sup>er</sup> s.

Tr. 4, F. 2, nettoyage

Catégorie	NR	%NR	NMI
Mi-fine B	1	16,7%	0
Com A	2	33,3%	1
Com B	3	50,0%	0
Total	6	100%	1

En céramique mi-fine de mode B : fragment appartenant éventuellement à une forme MfB5.

En céramique commune de mode A : mortier CoA56 et panse de forme fermée.

En céramique commune de mode B : fragments de panse sans caractérisation de forme.

Datation : III<sup>e</sup> s.

Tr. 4, F. 3, surface

Catégorie	NR	%NR	NMI
Mi-fine B	1	7.7%	1
Com A	2	15.4%	1
Com B	10	76.9%	3
Total	13	100%	5

Céramique commune de mode A comportant un mortier CoA26 en pâte beige très cuite et un fragment de panse d'une forme indéterminée.

En céramique mi-fine de mode B : bord de plat MfB11 de petite taille.

En céramique commune de mode B se trouvent un bord de pot CoB10 ainsi que des fragments de panse et de fond.

Datation : idem Tr. 4, F. 3. : Premières décennies du III<sup>e</sup> s

Tr. 4, F. 3

Catégorie	NR	%NR	NMI
Sigillée-CG-ALL	1	7.1%	1
Com B	7	50.0%	3
Amphore-Bétique	5	35.7%	0
Amphore-régionale OCG	1	7.1%	0
Total	14	100%	4

La céramique sigillée correspond à un fond de coupe Drag. 37 du Centre de la Gaule dont les caractéristiques techniques et morphologiques en font une production de la fin du II<sup>e</sup> s. et des premières décennies du III<sup>e</sup> s.

La céramique commune de mode B confirme cette chronologie puisque s'y trouvent la lèvre d'un pot massif en pâte grise très cuite, peu dégraissée de type CoB3, le fond d'un plat, une anse de forme fermée et des fragments de panse.

Le lot des amphores qui complète cet ensemble se compose de panses d'amphore de Bétique en pâte du I<sup>er</sup> s. et d'un fragment d'amphore régionale OCG.

Datation : premières décennies du III<sup>e</sup> s.

Tr. 4, F. 4

Catégorie	NR	%NR	NMI
Sigillée-CG-LEZ	1	100%	0

Fragment de sigillée moulée dont les caractéristiques techniques sont identiques au vase de la Tr. 4, F.3. Il s'agit probablement du même individu.

Le décor correspond à une création du potier Doeccus.

Datation : idem Tr. 4, F.3 : premières décennies du III<sup>e</sup> s.

Tr. 5, F. 3, surface

Catégorie	NR	NMI
Com B	1	1
COM.PROTO?	1	0
Total	2	1

Coupe CoB39 en céramique commune de mode B.

Probable fragment de céramique protohistorique.

Datation : deuxième moitié du I<sup>er</sup> s. – première moitié du II<sup>e</sup> s.

## Tr. 6, F. 1

Catégorie	NR	%NR	NMI
Com A	3	37.5%	1
Com B	5	62.5%	1
Total	8	100%	2

En céramique commune de mode A figurent un fragment de panse de cruche et une coupe CoA113 en pâte orangée à engobe sombre. Il s'agit probablement d'une production tardive. En céramiques commune de mode B, on recense une anse massive, trifide, de pot à anse de grandes dimensions en pâte grise « granuleuse » ainsi que des fragments de panse. La pâte trouve plus de correspondances dans les productions du Bas-Empire que dans celles du haut Moyen Age.

Datation : IIIe-IVe s. (voire plus récent ?)

## Tr. 6, F. 1, de 0 à -20 cm

Catégorie	NR	%NR	NMI
Sigillée-CG-LEZ	3	7.7%	0
PFE-CG-IND	1	2.6%	1
Com A	4	10.3%	0
Com B	18	46.2%	1
Modelée-GR	5	12.8%	0
Amphore-Bétique	2	5.1%	0
Amphore-Régionale_OCG	5	12.8%	0
Amphore-Tarraconaise	1	2.6%	0
Total	39	100%	2

La céramique sigillée est représentée par de petits fragments sans attribution de forme de production du Centre de la Gaule des années 140/190.

Un pied de paroi fine engobée est également attesté. Il s'agit d'une production résiduelle dans cet ensemble.

Les céramiques communes de mode A et mode B ne comptent que des fragments de panse. Pour cette dernière, ils correspondent à des pots de grandes tailles en pâte grise, bien cuite pour la plupart.

Une production en pâte noire modelée pourrait correspondre à une céramique modelée gallo-romaine.

Le lot des amphores comporte des fragments de panse d'amphore régionale OCG ainsi que des fragments de panse d'amphore de Tarraconaise et de Bétique dont les caractéristiques techniques correspondent à une production de la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. et du début du III<sup>e</sup> s.

Datation : deuxième moitié du II<sup>e</sup> s. – début du III<sup>e</sup> s.

## Tr. 6, F. 1, -50 cm au fond

Catégorie	NR	%NR	NMI
Sigillée-CG-LEZ	2	11.8%	0
Com B	15	88.2%	1
Total	17	100%	1

La céramique sigillée correspond à une assiette du Centre de la Gaule en pâte non calcaire et vernis non grésé dont les caractéristiques techniques sont celles des productions des années 20/60.

Des fragments de céramique commune de mode B viennent en complément dont un fond, plutôt massif, associé toutefois à une partie supérieure très fine. Ce vase peut très bien correspondre à une production du I<sup>er</sup> s.

Datation : I<sup>er</sup> s.

## Tr. 6, F. 2, surface

Catégorie	NR	NMI
Com B	1	0

Fragment de céramique commune de mode B.

Datation : période gallo-romaine.

## Tr. 6, F. 8, empierrement

Catégorie	NR	%NR	NMI
COM MOD	1	50.0%	0
COM MOD-XV-XVIe	1	50.0%	1
Total	2	100%	1

Fragment de céramique moderne (XVe-XVIe s.) représentée par un bord vraisemblablement de jatte Rennes 3.1 et un autre fragment vraisemblablement contemporain.

Datation : Moderne.

## Tr. 6, F. 10, surface

Catégorie	NR	NMI
Com B	1	1

Forme Quimp. 74-76 en céramique commune de mode B de la première moitié du I<sup>er</sup> s. La pâte est noire très micacée.

Datation : première moitié du I<sup>er</sup> s.

## Tr. 7, F. 5, surface

Catégorie	NR	NMI
Sigillée-CG-LEZ	1	0

Coupe Drag. 37 du Centre de la Gaule des années 160/210.

Datation : deuxième moitié du II<sup>e</sup> s.

## Tr. 7, F. 7, surface

Catégorie	NR	NMI
COM.IND	1	1

Céramique de datation indéterminée.

## Tr. 7, F. 8, surface

Catégorie	NR	NMI
Fine B-TIN	1	0

Fragment de coupe M96 en céramique fine de mode B.

Datation : idem Tr. 7, F. 8 : troisième quart du I<sup>er</sup> s. (années 50/60).

## Tr. 7, F. 8

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée-CG-LEZ	1	0.5%	0	
Sigillée-SG-MLG	1	0.5%	0	
Sigillée-SG-MONT	1	0.5%	1	4.3%
Fine B-TIN	41	21.5%	8	34.8%
Com A	46	24.1%	4	17.4%
Com B	88	46.1%	9	39.1%
Amphore-Bétique	4	2.1%	0	
Amphore-Régionale_OCG	5	2.6%	1	4.3%
Amphore-Tarraconaise	3	1.6%	0	
COM.PROTO	1	0.5%	0	
Total	191	100%	23	100%

Il s'agit d'un dépotoir domestique homogène comportant de nombreux individus représentatifs des récipients en usage au cours du troisième quart du I<sup>er</sup> s.

La céramique sigillée est représentée par une coupelle Drag. 27 de Montans du milieu du I<sup>er</sup> s. (Fig. 34, n°1) ainsi que des fragments sans caractérisation

de forme issus des ateliers du Centre de la Gaule (40/70) et de Millau-La Graufesenque (50/70).

La céramique fine de mode B comporte un répertoire bien plus important avec trois coupes M75 (Fig. 34, n°4 et 5) en pâte à cœur gris foncé, franges gris clair et surface noire de belle qualité, une assiette M11 en pâte gris clair (Fig. 34, n°2), trois coupes M96 (Fig. 34, n°6 et 7) dont une de petites dimensions et certainement un fragment de vase bobine.

La céramique commune de mode A est représentée par deux embouchures de cruche CoA101 en pâte blanche (Fig. 34, n°8 et 9), une petite cruche à anse attachée sur la lèvre proche du type CoA108/Quimper 341 (Fig. 34, n°10) et de nombreux fragments de panse et de fond de cruche aux caractéristiques techniques variées. Un dernier fragment correspond certainement à une panse de mortier.

La céramique commune de mode B compte également un corpus relativement riche.

Des coupes à lèvre rentrante du type CoB13 (Fig. 34, n°11 et 12), des jattes dont une de type CoB8 (Fig. 34, n°15), deux pots à lèvre éversée et col tronconique de type CoB76 (Fig. 34, n°16 à 17) dont la jonction panse/col est carénée. Une panse correspond également à une marmite tripode CoB6. Les amphores sont représentées par des fragments de Bétique en pâte du I<sup>er</sup> s., des fragments de Tarraconaise et des panses d'amphore régionale OCG dont une anse pseudo-bifide d'une Dr. 2/4 (Fig. 34, n°18).

Petit fragment de céramique protohistorique.

Les correspondances de ce lot avec celui de la cave F256 de la fouille de Val de Gravel à Corseul sont nombreuses. On y retrouve un répertoire similaire de vaisselles de table, de cruches et de pots à cuire (Ménez 2015).

Datation : troisième quart du I<sup>er</sup> s. (années 50/60)

Tr. 7, F. 8, fond (mécanique)

Catégorie	NR	%NR	NMI
Fine B-IN	3	20.0%	1
Com A	9	60.0%	0
Com B	3	20.0%	1
Total	15	100%	2

En céramique fine de mode B est attestée une coupe M75 (Fig. 34, n°3) et un fragment de panse indéterminé.

En céramique commune de mode A : fragments de panse de cruche en pâte beige, col en pâte rouge et panse d'un pot sans caractérisation de forme.

En céramique commune de mode B : bord de pot CoB3 (Fig. 34, n°14) et fragments de panse.

Datation : les rares données chronologiques fournies par ce petit lot ne diffèrent en rien de celles de l'ensemble principal. Idem Tr. 7, F. 8 : troisième quart du I<sup>er</sup> s. (années 50/60).

Tr. 8, nettoyage au niveau du cailloutis

Catégorie	NR	%NR	NMI
Sigillée-CG1-EZ	1	16.7%	1
Com A	3	50.0%	0
Com B	1	16.7%	0
COM MOD-XVIe	1	16.7%	1
Total	6	100%	2

Lot de céramique gallo-romaine (II<sup>e</sup> s.) et bord de forme Guildo 5 du XVI<sup>e</sup> s.

Datation : Moderne

Tr. 9, F. 1, de 0 à -30 cm

Catégorie	NR	%NR	NMI
Sigillée-CG1-EZ	4	57.1%	0
Com A	2	28.6%	1
COM.PROTO	1	14.3%	0
Total	7	100%	1

La céramique sigillée est représentée par de petits fragments sans attribution de forme de productions du Centre de la Gaule du Milieu et de la deuxième moitié du II<sup>e</sup> s.

En céramique commune de mode A figure l'embouchure d'une cruche CoA2 et un fragment de panse.

Un dernier fragment de céramique correspond très certainement à une céramique protohistorique.

Datation : deuxième moitié du II<sup>e</sup> s.

Tr. 8, F. 1, -50 cm

Catégorie	NR	%NR	NMI
Com B	8	80.0%	4
Amphore-régionale OCG	2	20.0%	0
Total	10	100%	4

Fragment de céramique sigillée aux caractéristiques techniques identiques à un des fragments de la strate supérieure (F. 1, 0 à -30 cm).

La céramiques commune de mode B compte un bord de pot CoB3, des plats dont un bord CoB12 et un fond de pot.

Deux fragments d'amphore régionale OCG complètent ce corpus.

Datation : idem F.1, 0 à -30 cm : deuxième moitié du II<sup>e</sup> s.

TR. 9, F. 1, fond

Catégorie	NR	NMI
Amphore-Bétique	1	0

Fragment d'amphore de Bétique.

Datation : période gallo-romaine.

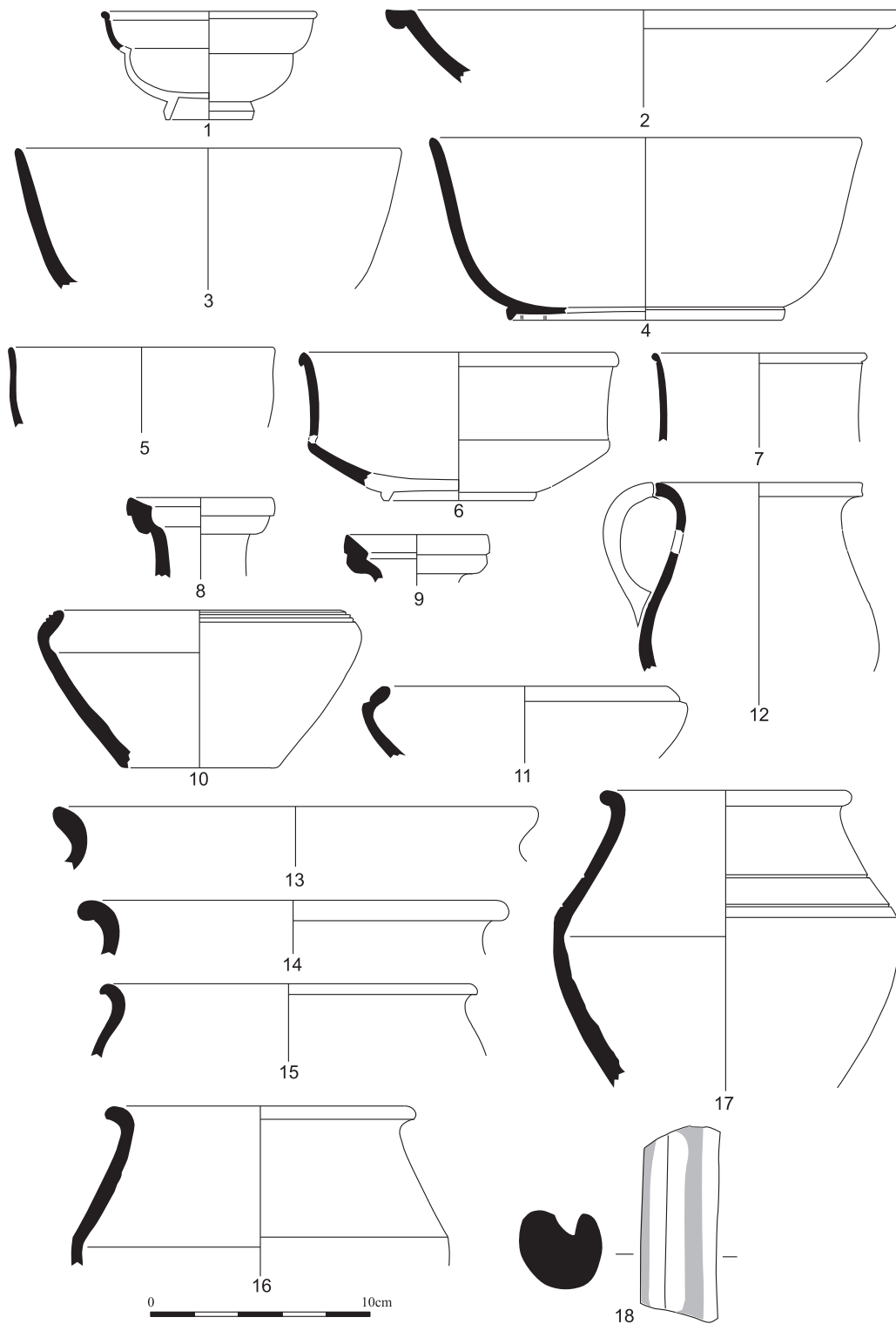


Fig. 34 Céramiques gallo-romaines du Fait 8 de la Tranchée 7 (illus. : Richard Delage, Inrap).



Fig. 35 Plan général des vestiges découverts sur l'emprise du diagnostic et éléments de datation



### 3. Synthèse

Les données recueillies sur le diagnostic de Saint-Brandan sont abondantes et homogènes. Elles mettent en évidence une occupation matérialisée par la présence d'au moins un axe de circulation antique situé dans la partie sud de la parcelle et orienté nord-ouest/sud-est. Un autre axe de circulation est envisagé dans la partie nord mais sa mise en place au cours de la période antique reste à vérifier. Le tracé d'un des fossés qui le compose se trouve en effet sur le cadastre napoléonien et les éléments de datation antiques retrouvés dans les quatre tranchées où il passe sont peu nombreux puisque seul le sondage dans F14 de la tranchée 3 a livré quelques tessons antiques. Enfin, dans l'empierrement installé en surface de ce chemin, dans la tranchée 6, le mobilier céramique mis au jour est moderne.

La présence d'un axe de circulation antique au sud, et éventuellement d'un second au nord n'est guère étonnante puisque l'emprise du diagnostic est situé à un carrefour de voies anciennes, entre l'importante voie Carhaix/Corseul et la voie secondaire Saint-Brandan/Plélo. Il est donc probable que ces axes de circulation sont des chemins d'accès vers ces dernières.

D'autres structures attestent d'une occupation plus sédentaire des lieux comme la mise au jour de la façade orientale d'un enclos avec un probable système d'entrée de type porche. Cet enclos est constitué par un fossé de taille relativement modeste et offre un mobilier céramique attribuable à la fin du Ier siècle de notre ère. Préalablement repéré en photo aérienne, sa position spatiale a pu être précisée par les données du diagnostic puisqu'il existait un décalage d'environ 25m vers l'est entre le redressement de la photo et la réalité sur le terrain.

L'angle d'un fossé découvert dans la tranchée 6 suggère l'existence d'un second enclos qui se développerait dans le nord-ouest de l'emprise.

Enfin, la présence d'un puits et de plusieurs trous de poteaux et fosses dans les tranchées 1 à 4 permettent de supposer l'existence d'autres structures d'habitat, sans qu'aucun plan de bâtiment n'ait cependant été reconnu.

Le mobilier archéologique est varié, comprenant de la céramique, des éléments en terre cuite, plusieurs clous, de nombreuses scories de forges et quelques outils indéterminés, plaques et clous en fer. Les tuiles correspondent à des rejets, elles portent des traces d'utilisation et on note une grande fragmentation, une absence des briques et presque pas d'imbres. La céramique montre des indices d'occupation entre le Ier et le IIIe siècle de notre ère, les structures les plus récentes se trouvant dans la partie sud de l'emprise, à l'exception du possible axe de circulation au nord qui a livré du mobilier indiquant un fonctionnement depuis le Ier siècle de notre ère jusqu'à la période moderne. Enfin, dans les tranchées 2 et 3, même si aucune forme entière n'a pu être identifiée, quelques tessons constituent un bruit de fond protohistorique.

## 4. Conclusion

Le diagnostic réalisé à la porte au Souda à Saint-Brandan a permis de confirmer la présence de l'enclos préalablement repéré en photo aérienne et de le dater de la période antique. Seule sa façade occidentale a pu être observée : elle est délimitée par un fossé modeste doté d'une entrée présentant un aménagement de type porche.

Deux axes de circulation ou chemins ont par ailleurs été découverts. L'un d'orientation ONO/ESE se trouve dans la partie nord de la parcelle. D'après les observations de terrain, il pourrait avoir été mis en place au cours du Ier siècle de notre ère et avoir servi de limite parcellaire jusqu'à la période moderne. L'autre, d'orientation NO/SE n'a pu être que partiellement sondé mais paraît être mieux aménagé et correspondre à une voie plus importante utilisée au moins dans la deuxième moitié du Ier siècle de notre ère.

D'autres structures, notamment un puits et plusieurs trous de fosse et fosses matérialisent une forte densité de structures sur l'emprise du diagnostic, dont les datations couvrent une période comprise entre le Ier et le IIIe siècle de notre ère.

Sachant que l'emprise se situe au carrefour de voies antiques importantes, une fouille permettrait d'affiner ces observations et notamment de comprendre l'organisation des axes de circulation mis au jour et leur articulation avec ces voies principales.

## Bibliographie

Bardel J.P., 1976 – Rapport de fouilles de sauvetage, n° 748, Côtes du Nord, Saint-Brandan, « Le Rillan », A 196. SRA Bretagne, Rennes, 12p.

Bizien-Jaglin C., Galliou P., Kerébel H., 2002 - Carte archéologique de la Gaule, Côtes d'Armor (M. Provost Dir.), Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Leroux G., 2016 – Un tronçon de l'itinéraire antique Rennes/Angers. La grande Bécannière, Rannée, Ille-et-Vilaine. Rapport de fouille archéologique, Inrap GO, Cesson-Sévigné, 100p.

Leroux G., 2017 – La petite Grange, Drouges, Ille-et-Vilaine. Rapport de diagnostic archéologique, Inrap GO, Cesson-Sévigné, 61p.

## Liste des illustrations

<b>Fig. 1</b> Vue générale de l'emprise du diagnostic vers le sud	29
<b>Fig. 2</b> Log ouest, Tr 2	30
<b>Fig. 3</b> : Extrait de la carte géologique de Saint-Brieuc au 1/50 000e	30
<b>Fig. 4</b> Statue du dieu au maillet prise en photo dans la cour de la ferme au Rillan	31
<b>Fig. 5</b> Carte de répartition des entités archéologiques répertoriées autour de l'emprise	32
<b>Fig. 6</b> Voies protohistoriques et antiques recensées sur la zone diagnostiquée	33
<b>Fig. 7</b> Indice de site repéré en photo aérienne reporté sur les résultats du diagnostic	34
<b>Fig. 8</b> Plan général des vestiges mis au jour sur l'emprise du diagnostic	36
<b>Fig. 9</b> Vue de la partie sud de la tranchée 1	37
<b>Fig. 10</b> Plan de détail des vestiges mis au jour dans la tranchée 1	38
<b>Fig. 11</b> Vue de l'empierrement installé au sommet de F2, vers l'est	38
<b>Fig. 12</b> Vue de détail de l'empierrement installé au sommet de F2, vers le nord	38
<b>Fig. 13</b> Superposition des résultats du diagnostic sur le cadastre napoléonien de Saint-Brandan	39
<b>Fig. 14</b> Coupe nord-est du fossé F6	40
<b>Fig. 15</b> Plan de détail des vestiges mis au jour dans la tranchée 2	41
<b>Fig. 16</b> Système d'entrée mis au jour sur le fossé F6 de la tranchée 2, vers l'est	42
<b>Fig. 17</b> Vue de F5 après dégagement des blocs, vers l'est	42
<b>Fig. 18</b> Coupe sud du fossé F15 de la tranchée 3	43
<b>Fig. 19</b> Plan de détail des vestiges mis au jour dans la tranchée 3	43
<b>Fig. 20</b> Vue de la tranchée 4 sous les eaux avec, au premier plan F1 et F2, vers le sud	44
<b>Fig. 21</b> Plan de détail de F2, les blocs de granite n'ont été que partiellement dégagés	44
<b>Fig. 22</b> Vue de la surface de F2 avec les blocs de granite partiellement dégagés, vers l'est	45
<b>Fig. 23</b> Coupe NNE/SSO réalisée sur la moitié nord de la voie	46
<b>Fig. 24</b> Vue de la coupe NNE/SSO réalisée sur la moitié nord de F1 dans la tranchée 9	47
<b>Fig. 25</b> Vue de détail de l'empierrement en surface de F7 dans la tranchée 6, vers l'est	47
<b>Fig. 26</b> Vue de surface de F10 découvert dans l'extension ouest de la tranchée 6, vers l'ouest	47
<b>Fig. 27</b> Vue de surface des structures 11, 12 et 13 dans la tranchée 6, vers le nord-ouest	47
<b>Fig. 28</b> Plan de détail des structures de la tranchée 6	48
<b>Fig. 29</b> Vue de la coupe est du fossé F8 de la tranchée 7	48
<b>Fig. 30</b> Plan de détail des structures de la tranchée 6	49
<b>Fig. 31</b> Vue de la coupe ouest de la tranchée 7	49
<b>Fig. 32</b> Vue de détail des structures F4 à F7 de la coupe ouest de la tranchée 7	50
<b>Fig. 33</b> Vue générale de la tranchée 8	50
<b>Fig. 34</b> Céramiques gallo-romaines du Fait 8 de la Tranchée 7 (illus. : Richard Delage, Inrap).	61
<b>Fig. 35</b> Plan général des vestiges découverts sur l'emprise du diagnostic et éléments de datation	62



# **III. Inventaires techniques**

# Inventaire des faits

N° tran- chée	N° de faits	Nature	Descriptif	Orientation	Longueur	Largeur en mètres	Diamètre	Mobilier céram	Mobilier autre	Datation
1	1	Fossé	LAG	E/O		3,20			TC	
1	2	Fosse?	LAG					X	TC, coquilles	GR
1	3	Fosse?	LAG					X	Tegula, coquilles	GR
1	4	Fossé	LA brun clair	NNE/SSO				X	Tegula, clou	GR
1	5	TP	LA brun clair				0,30			
1	6	TP	LA brun clair				0,26			
1	7	TP	LA brun clair				0,25			
1	8	Fossé	LA brun gris	E/O		0,25		X		Indéterminé
1	9	TP	LA brun clair				0,40			
1	10	Fossé	LA brun noir	ENE/OSO		1				
2	1	Fosse	LAG		0,77	0,40				
2	2	TP?	LAG				0,25			
2	3	TP	LAG			0,57	0,40	X		GR
2	4	TP	LAG			3	0,25			
2	5	Fosse	LAG					X	Tegula, verre, scories	GR
2	6	Fossé	LA Brun	NNE/SSO		2		X	Tegula, plaque en fer, scories	
2	7	TP	LAG				0,27			
2	8	TP	LAG				0,27			
2	9	TP	LAG				0,30			
2	10	TP double	LAG				2x1			
2	11	TP	LAG				0,26			
3	1	Fosse	LA brun							
3	2	Fosse?	LAG		0,80	0,60				
3	3	Fosse?	LAG				2	X	Tegula	GR
3	4	Fossé	LAG	ONO/ESE		0,30				
3	5	Fossé	LAG	Curviiigne		0,63				
3	6	Fossé	LAG	E/O		0,60				
3	7	Fosse?	LAG			0,75				
3	8	Fossé	LAG foncé	NNE/SSO		0,50		X		GR
3	9	TP double	LAG				2x0,50			
3	10	TP double	LAG				2x0,50			
3	11	TP	LAG				0,40			
3	12	TP?	LAG							
3	13	Fossé	LA brun	E/O		1				
3	14	Fossé	LA brun foncé	E/O		0,77		X	Tegula	GR
3	15	Fossé	LA brun clair	N/S		0,80				
4	1	TP	LAG				0,35			
4	2	Fosse	LA gris brun				2,40	X	Tegula, métal	GR
4	3	Fossé?	LAG	E/O		3,75		X	Tegula	GR

N° tran- chée	N° de faits	Nature	Descriptif	Orientation	Longueur	Largeur en mètres	Diamètre	Mobilier céram	Mobilier autre	Datation
4	4	Fossé?	LAG	E/O		3,10		X	Tegula	GR
4	5	TP	LAG				0,50			
4	6	TP	LAG				0,40			
4	7	Fossé?	LAG							
4	8	Fossé	LAG	NE/SO		0,30				
4	9	Fosse	LAG			1,60				
4	10	Fossé	LAG	E/O		0,30				
5	1	Fosse?	LAG			0,8				
5	2	Fossé?	LAG	N/S						
5	3	Fossé	LAG	NO/SE		10		X		GR
6	1	Fossé	Limon brun	NE/SO		4,5		X	Tegulae, scories	GR
6	2	Fossé	LAG	NNE/SSO		0,65		X	Tuile, clou, scories	GR
6	3	Fossé	LAG	E/O		0,9				
6	4	Fossé?	LAG clair	N/S						
6	5	Fossé	LAG	E/O		1,45				
6	6	Fossé	LAG	NO/SE		0,25				
6	7	Fossé	LAG brun			0,84				
6	8	Empierrement	LAG		2,30	1,90		X		Moderne
6	9	Fossé	LAG			1,15			Imbrex	
6	10	Fossé	LAG			1,40		X	Tegula	GR
7	1	Fossé?	LAG	E/O						
7	2	TP	LAG				0,40			
7	3	TP?	LAG				0,50	X		
7	4	Fossé	LAG	ONO/ESE		0,30				
7	5	Fossé	LAG	ONO/ESE		0,95		X		GR
7	6	Fossé	LAG	ONO/ESE		0,30				
7	7	Fossé	LAG	ONO/ESE		2,80				
7	8	Fosse?	LAG	ONO/ESE		1,40		X	Tegula, clou	GR
9	1	Fossé	LA brun	NO/SE		10		X		GR
9	2	Fossé	LA brun gris	N/S		1,25				

## Inventaire du mobilier céramique

Tranchée	Fait	Réf. archéo.	Datation	NR
01	03		gallo-romain	2
01	04		gallo-romain	5
01		Décapage	gallo-romain	1
01	03	Nettoyage Mur	gallo-romain	11
01	08	Manuel -5cm	Indét.	1
02	05		gallo-romain	13
02	06	0-30cm	gallo-romain	19
02	06	0-30cm	protohistorique	1
02	06	-31cm	gallo-romain	16
02		Décapage	gallo-romain	6
02	03	Manuel	gallo-romain	1
03		Décapage	gallo-romain	8
03		Décapage	Indét.	3
03		Décapage	protohistorique	2
03	14	Mécanique	gallo-romain	3
03	03	Surface	gallo-romain	1
03	08	Surface	gallo-romain	19
04	03		gallo-romain	14
04	04		gallo-romain	1
04	02	Nettoyage	gallo-romain	6
04	03	Surface	gallo-romain	13
05	03	Surface	gallo-romain	1
05	03	Surface	protohistorique?	1
06	01		gallo-romain	8
06	01	0-20cm	gallo-romain	39
06	01	-50cm-fond	gallo-romain	17
06	08	Empierrement	Moderne	2
06	02	Surface	gallo-romain	1
06	10	Surface	gallo-romain	1
07	08		gallo-romain	190
07	08		protohistorique	1
07	08	Fond	gallo-romain	15
07	05	Surface	gallo-romain	1
07	07	Surface	Indét.	1
07	08	Surface	gallo-romain	1
09	01	0-30cm	gallo-romain	6
09	01	0-30cm	protohistorique	1
09	01	-50cm	gallo-romain	10
09	01	-50cm	gallo-romain	1
09	01	Fond	gallo-romain	1
08		Nettoyage	gallo-romain	5
08		Nettoyage	Moderne	1



## Inventaire des autres mobiliers en terre cuite

Tranchée	Fait	Réf. archéo.	Type	NR
01	03		tegula	1
01	04		tegula	1
01	03	Nettoyage	indét.	1
02	05		tegula	1
02	06	0-30cm	tegula	2
03		Décapage	imbrex	2
03		Décapage	tegula	5
03		Décapage	tegula taillée	1
03	14	Mécanique	indét.	2
03	14	Mécanique	tegula	2
03	03	Surface	tegula	1
03	03	Surface	tegula taillée	1
04	04		imbrex	1
04	03		tegula	4
04	03		tegula percée	1
04	02	Nettoyage	tegula	1
06	01		tegula	2
06	10		tegula	1
06	02		tuile	2
06	01	0-30cm	tegula	13
06	09	Surface	imbrex	1
07	08		tegula	1
08		Nettoyage	tuile	1

## Inventaire du mobilier lithique

Tranchée	Fait	Réf. archéo.	Type	NR
01		Décapage	polissoir	1
02			outil	1
03		Décapage	Indét.	1
06	01	-20-50cm	plaque schiste	1
07	08	-10cm	outil	2
09	01	Fond	outil	1

## Inventaire du mobilier en verre

Tranchée	Fait	Réf. archéo.	Type	NR
02	05		Bouteille	19

## Inventaire du métal ferreux

Tranchée	Fait	Réf. archéo.	Type	NR
01	04	Surface	clou	1
02	06	0-30cm	plaque	1
03		Décapage	clou	1
04	02		Indét.	1
04	02		outil	2
06	02		clou	1
06	02		scorie	1
06	01	0-20cm	Indét.	12
06	01	0-20cm	outil	1
07	08	-10cm	clou	3
07	08	Surface	clou	5
08		Nettoyage	Indét.	1

## Inventaire du mobilier métallurgique

Tranchée	Fait	Réf. archéo.	Type	NR
02	06	-31cm	scorie	1
02	06	0-30cm	scorie	10
02		Décapage	scorie	1
02		Surface	scorie	2
02	05		scorie	2
06	01	-20-50cm	scorie	4
06	01	0-20cm	scorie	8
06	02		scorie	1









Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ministère de la Culture  
et de la Communication  
ministère de  
l'Enseignement supérieur  
et de la Recherche

**Chronologie**  
ANTIQUITÉ

**Sujets et thèmes**  
VOIRIE  
ENCLOS

**Mobilier**  
Céramique  
Objet métallique  
Scories

## Saint-Brandan, La porte au Souda

Les données recueillies sur le diagnostic de Saint-Brandan sont abondantes et homogènes. Elles mettent en évidence une occupation matérialisée par la présence d'au moins un axe de circulation antique situé dans la partie sud de la parcelle et orienté nord-ouest/sud-est. Un autre axe de circulation est envisagé dans la partie nord mais sa mise en place au cours de la période antique reste à vérifier. Le tracé d'un des fossés qui le compose se trouve en effet sur le cadastre napoléonien et les éléments de datation antiques retrouvés dans les quatre tranchées où il passe sont peu nombreux puisque seul le sondage dans F14 de la tranchée 3 a livré quelques tessons antiques. Enfin, dans l'empierrement installé en surface de ce chemin, dans la tranchée 6, le mobilier céramique mis au jour est moderne.

La présence d'un axe de circulation antique au sud, et éventuellement d'un second au nord n'est guère étonnante puisque l'emprise du diagnostic est situé à un carrefour de voies anciennes, entre l'importante voie Carhaix/Corseul et la voie secondaire Saint-Brandan/Plélo. Il est donc probable que ces axes de circulation sont des chemins d'accès vers ces dernières.

D'autres structures attestent d'une occupation plus sédentaire des lieux comme la mise au jour de la façade orientale d'un enclos avec un probable système d'entrée de type porche. Cet enclos est constitué par un fossé de taille relativement modeste et offre un mobilier céramique attribuable à la fin du I<sup>er</sup> siècle de notre ère. Préalablement repéré en photo aérienne, sa position spatiale a pu être précisée par les données du diagnostic puisqu'il existait un décalage d'environ 25m vers l'est entre le redressement de la photo et la réalité sur le terrain.

L'angle d'un fossé découvert dans la tranchée 6 suggère l'existence d'un second enclos qui se développerait dans le nord-ouest de l'emprise.

Enfin, la présence d'un puits et de plusieurs trous de poteaux et fosses dans les tranchées 1 à 4 permettent de supposer l'existence d'autres structures d'habitat, sans qu'aucun plan de bâtiment n'ait cependant été reconnu.

Le mobilier archéologique est varié, comprenant de la céramique, des éléments en terre cuite, plusieurs clous, de nombreuses scories de forges et quelques outils indéterminés, plaques et clous en fer. Les tuiles correspondent à des rejets, elles portent des traces d'utilisation et on note une grande fragmentation, une absence des briques et presque pas d'imbres. La céramique montre des indices d'occupation entre le I<sup>er</sup> et le III<sup>e</sup> siècle de notre ère, les structures les plus récentes se trouvant dans la partie sud de l'emprise, à l'exception du possible axe de circulation au nord qui a livré du mobilier indiquant un fonctionnement depuis le I<sup>er</sup> siècle de notre ère jusqu'à la période moderne. Enfin, dans les tranchées 2 et 3, même si aucune forme entière n'a pu être identifiée, quelques tessons constituent un bruit de fond protohistorique.

**Inrap Grand Ouest**  
37 rue du Bignon  
CS 67 737  
35 577 Cesson-Sévigné

[www.inrap.fr](http://www.inrap.fr)